

N° 76 - 10 FEV.-10 MARS 70
« LE PEUPLE BRETON »
mensuel
Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS
Ordinaire : 10 F
Etranger (par avion) : 15 F
De soutien : à partir de 15 F
C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

1^F

UDBN

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

"TRANSOCEAN" A BREST OU L'USINE-PIRATE COLONIALE

25 ans de marine. Brestois de Recouvrance. En retraite à 45 ans, il trouve un emploi de manutentionnaire dans une usine de confection de la zone industrielle de Kergonan, à 8 km de son domicile.

Emploi peu payé, mais comme il a sa retraite, il n'est pas exigeant. C'est un cas entre plusieurs milliers : les trois-quarts des salariés des communes rurales du bas-Léon sont des retraités de la marine.

Le soir, on lui demande souvent de

rester après l'heure normale pour faire quelques colis supplémentaires, ce qu'en bon marin discipliné il accepte, même si ça devient de plus en plus fréquent.

Mais ces heures supplémentaires ne sont pas payées et qui plus est, quand il termine il n'y a plus de moyens de transport, il rentre chez lui à pied.

Un soir il refuse.

Le lendemain, mise à pied de huit jours. Au bout de ce temps, revenu à l'usine, il est immédiatement licencié. Pas une démarche, pas une protestation

contre ce licenciement. Tout le monde est terrorisé; et puis lui, après tout, il a sa retraite, alors il n'insiste pas...

Cela s'est passé à Transocéan, usine de fabrication des pulls Olivier de Verlon, décentralisation exemplaire en 1963; P.D.G. Armen Dabaghian; directeur de l'usine, Couf.

**

Le 20 octobre 1969, Transocéan inaugurant de nouveaux locaux de l'usine, Dabaghian exalte la « stabilité de l'em-

ploi, et l'amélioration de la condition matérielle et de la promotion. » Il évoque l'attachement du personnel à l'entreprise et l'âme collective qui s'y crée.

Quinze jours plus tard 40 ouvriers et ouvrières sont licenciés.

Le comité d'entreprise, « consulté » à posteriori, contrairement à la loi, entérine. Il a été formé par Dabaghian avec le concours de la C.F.T. (Confédération

(Suite page 4)

LA LUTTE DES PECHEURS DE LORIENT

Un important mouvement revendicatif des pêcheurs s'est terminé le 10 janvier à Lorient. L'affaire avait été lancée à la suite de la réponse des armateurs aux revendications des syndicats, le 8 octobre, réponse jugée insuffisante par la CFDT et la grève avait commencé le 17 novembre.

Les principales revendications n'ont pas été satisfaites.

LES REVENDICATIONS

Voici les principaux sujets de mécontentement :

— Le pouvoir d'achat du marin ne doit plus diminuer (le salaire mensuel minimum n'a pas changé depuis mai 68 : 1 000 F par mois).

— Salaire minimum de 1 150 F (le SMIG appliqué à la pêche donnerait un minimum de 1 500 F par mois en tenant compte du total des heures de travail : environ 400 heures de travail par mois).

— Le salaire durant les congés payés doit être égal à la moyenne des salaires calculés sur l'ensemble de l'année (et non plus de 26,22 F par jour pour le matelot actuellement !).

— L'indemnité de vivres selon le Code du Travail maritime doit vraiment permettre au marin de se nourrir correctement. Le ministère indique 10,62 F par jour comme

chiffre minimum. Les armateurs versent 7,20 F.

— Le salaire maladie et accidents est ridiculement bas et ne nourrit pas la famille du malade (salaire maladie : 15,15 F par jour pour le matelot hospitalisé et 18,55 F pour le matelot à domicile. Ces bas salaires paraissent particulièrement injustes, car les pêcheurs n'ont pas d'habitude de jouer les fillettes, les statistiques le prouvent.

C'est les sur-exploiter par des salaires si bas, quand le métier très dur qu'ils font, les atteint dans leur santé.

— Lorsqu'ils travaillent à terre, les

(Suite page 3)

"SOLDE" DE PERSONNEL A "L'ESCALE" DE NANTES

On se souvient que début décembre, ce magasin avait licencié cinquante employés. Les fêtes de fin d'année écoulées, la direction s'aperçoit tout d'un coup qu'elle avait encore embauché trop de personnes. Résultat : quatre-vingt nouveaux licenciements.

Les unions locales C.G.T. et C.F.D.T. ont protesté contre l'arbitraire patronal et l'embauche excessive à l'ouverture du magasin (le nombre de personnes licenciées étant passé à 130 en un mois et demi).

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. sont également intervenus afin de mettre en place des délégués du personnel et ont demandé l'application immédiate de la convention collective du commerce nantais.

Puis ils ont invité le personnel à s'organiser afin d'améliorer leurs conditions de vie et de préserver leur outil de travail.

RECLASSEMENT DU PERSONNEL

Si l'on en croit M. Sombron (président du comité d'expansion économique) qui déclarait, devant le conseil général, la création de 1 000 nouveaux emplois à la société

Bégy (fabrique de bas) à Nantes et Saint-Nazaire, les licenciés d'« Escale » trouveraient une porte de sortie dans quelques mois. Mais il faut savoir que lorsque la société Bégy s'est installée à Nantes, elle avait annoncé vouloir créer 800 emplois; aujourd'hui, 450 personnes y travaillent. On peut se demander combien pourront être embauchés avec l'extension. Et « Ouest-France » d'avancer (numéro du 13 janvier 1970) « que dans les limites d'une certaine tranche (? ?...) l'industriel qui ne crée pas le nombre d'emplois prévus doit reverser à l'Etat les subventions reçues » (sic!), et il ajoute que « des exemples peuvent être parfaitement trouvés en Loire-Atlantique » (resic!!).

Depuis quand un gouvernement centraliste, au service du capital, prend-il des sanctions contre ses sociétés capitalistes ?

Les travailleurs de la Loire-Atlantique ont compris, il y a longtemps, qu'ils n'ont rien à attendre du côté gouvernemental (sinon les « C.R.S. »), et que la seule façon de défendre leur droit se trouve être leur organisation syndicale. Gageons que les employés du super-marché « Escale » l'auront compris et qu'ils se mettront au coude à coude avec la classe ouvrière, afin d'abattre définitivement le capitalisme français.

Section nantaise.

■ LES PAYSANS BRETONS
VICTIMES DES GROS AGRICULTEURS ET INDUSTRIELS
DU MARCHE COMMUN

(voir page 6)

■ LE 22 FEVRIER
CONTRE UNE EDUCATION
AU RABAIS

(voir page 5)

Edito

DES LICENCIEMENTS EN MASSE ont marqué la fin de l'année 1969 et le début de 1970 sur le territoire breton de Brest à Nantes : 100 licenciements à la S.E.R.O.M. de Morlaix, plus de 60 aux « Nouvelles Galeries » de Quimper, 85 à l'usine Amieux de Saint-Guénolé en pays bigouden, 130 au super-marché « Escale » de Nantes... sans compter toutes les mesures qui sont prévues dans les services publics pour 1970. A ce propos, « le Problème breton de Brest à Nantes » du numéro 75 rappelait, pour ce qui est des arsenaux, la suppression envisagée de 260 emplois à Brest, de 150 à Lorient, de 100 à Rennes.

Quelle est la politique de l'Etat français face au problème breton ?

- D'abord le BLUFF GOUVERNEMENTAL continue. A Brest, on agit une nouvelle carotte : une forme de radoub pour réparer des super-tankers de 800 000 tonnes ! On espère de la sorte faire croire à des installations pétrolières énormes. Après le refus du port pétrolier, on n'aurait pas imaginé un bluff aussi gros. A Nantes, même procédé : 1 000 emplois sont, dit-on, prévus avec la pétrochimie qui serait le remède à tous les maux (souvinez-vous en pour Brest !). Quand on sait que la Loire s'ensable de plus en plus et que tout le mazout est préparé pour l'Ouest à Bordeaux et au Havre, on comprend que Nantes n'aura rien, pas plus que Brest. Le numéro 75 du « Peuple Breton » a expliqué comment le gouvernement avait de longue date fait le choix du Havre.
- Ensuite l'Etat français fait de la PRESTIDIGITATION pour masquer les problèmes. C'est ainsi qu'une nouvelle usine venant d'être lancée à Fougères, l'opération a été mise en valeur par les moyens d'information aux ordres : le public, trompé par la propagande et n'ayant pas, de ce fait, de vue globale sur la politique socio-économique, a cru à un effort de décentralisation. Mais l'échec de la prétendue décentralisation est là : voyez la faillite typique de la S.E.R.O.M. à Morlaix, les difficultés de Transocéan à Brest. Pensez aussi que la fabrique de caravanes installée à Trignac (Loire-Atlantique), sur ordre gouvernemental, par Sud-Aviation, sera démontée et remontée dans le Nord. Elle fut pourtant bâtie par le travail des ouvriers et ingénieurs bretons. Voilà le colonialisme (l'Etat français et le capitalisme alliés) qui déplace les Bretons et leurs outils de production comme des pions sur l'échiquier. C'est cela la prestidigitation !

Cependant la DESERTIFICATION DE NOTRE PAYS se poursuit. Là encore, les apparences sont trompeuses. Des villes importantes comme Lorient reçoivent de nouvelles entreprises. Mais ce ne sont que des transferts de Guémené, du Faouët... Les petites entreprises rejoignent les grands centres pour toucher des primes, ballon d'oxygène qui leur permet de tenir le coup. Mais pour combien de temps ? Et l'intérieur du pays se vide. Ces transferts relèvent encore de la prestidigitation qui n'entretient que l'illusion. D'ailleurs avec les restrictions de crédit, nombre d'entreprises artisanales cessent leurs activités purement et simplement, sans se réinstaller ailleurs.

Comment réagir ?

- D'abord sachons CHOISIR NOS ALLIÉS : ceux qui pensent véritablement aux travailleurs bretons. Ce n'est sûrement pas le cas d'un groupuscule à Brest qui, se perdant en parlottes stériles, réclame le soutien au combat révolutionnaire bolivien, mais s'est bien gardé de s'intéresser au problème du port pétrolier brestois. Il s'était aussi désintéressé des paysans bretons de Loire-Atlantique condamnés à Rennes par la justice de classe française. C'est mépriser le peuple breton. La véritable attitude internationaliste consiste d'abord à décoloniser son propre peuple pour qu'il apporte son soutien au combat de l'internationaliste prolétarien et en même temps à soutenir concrètement les peuples qui sont engagés dans une lutte de libération. A cet égard, l'U.D.B. a par le passé, à maintes reprises, soutenu les révolutionnaires vietnamiens et continue à le faire.
- L'U.D.B. verrait d'un bon œil se constituer un FRONT DES ORGANISATIONS DES TRAVAILLEURS qui mènerait une action massive pour l'industrialisation de la Bretagne, comme celle du 8 mai 1968 qui fut une démonstration de grande envergure des travailleurs bretons unis dans leurs revendications. Certes, la portée de cette journée fut atténuée par la grande crise de mai. Mais pourtant en Bretagne, ce jour-là, un grand souffle avait mobilisé les ouvriers, les paysans pour la défense de l'emploi.

Du côté des paysans, le rejet de Bernard Lambert de son poste de secrétaire général de la F.R.S.E.A.O. est peut-être le signe du clivage qui s'effectue entre les paysans en lutte contre le système capitaliste et ceux qui ne vivent que par le capital. Ce clivage ne rendrait que plus facile et plus dynamique une action commune ouvriers et paysans pour la décolonisation de la Bretagne. Sur le plan culturel, nos idées font leur chemin. « Le Télégramme de Brest » vient de reprendre (sans nous nommer) l'un de nos titres qui fit grand bruit quand nous dénoncions l'été dernier la commercialisation des fêtes folkloriques : « l'agonie culturelle entretenue dans notre peuple » (cf. « Le Peuple Breton » n° d'août 1969). Cet exemple montre que l'action de l'U.D.B., réaliste, a eu dans ce domaine un impact que d'aucuns avaient sous-estimé.



LA VIE DU PARTI

SECTION DE BREST - CENTRE

La section de Brest-Centre a effectué des ventes du journal dans différents quartiers de Brest, à Lesneven et à Plougastel-Daoulas.

Une campagne de collage a été faite à Brest sur le thème de la militarisation.

Des militants ont préparé des articles et des projets d'affiches.

De nombreux militants ont participé aux journées de formation « Galv ».

De plus, il a été décidé qu'au début de chaque réunion de section il sera fait un tour d'horizon politique et social.

SECTION DE BREST - RECOUVRANCE

La section de Brest-Recouvrance a redoublé d'activité au mois de janvier : elle a distribué dans le canton de Saint-Renan 1 000 tracts dénonçant les effets du projet Vedel sur la paysannerie bretonne, assuré des ventes à la criée à la C.S.F., à Saint-Renan, Plougonvelin, Le Conquet, Ploumoguier, participé à des réunions d'échanges de vue avec des organisations de gauche (P.S.U., Parti socialiste)...

Par ailleurs, l'un de nos camarades a terminé la série d'exposés portant sur le sujet « Fascisme et grand Capital », à la suite de quoi la discussion a porté sur la comparaison entre l'analyse de Guérin et la situation actuelle, sous le régime Pompidou.

SECTION DES COTES-DU-NORD

La section des Côtes-du-Nord :

- a tenu ses deux réunions mensuelles ;
- a fait du collage d'affiches à Guingamp ;
- a vendu « Le Peuple Breton » à la criée au fest-noz de Bourbriac ;
- a poursuivi ses contacts avec les sympathisants.

SECTION DU FAOÛET

Ce mois-ci, le travail de la section du Faouët a porté essentiellement sur « Galv » :

— participation à la réunion « Galv » au Faouët ;

— participation au stage « Galv » qui s'est déroulé à Auray ;

— contacts pris à Gourin et à Quimperlé pour la création de groupes « Galv ».

Les militants de la section n'ont cependant pas négligé le travail habituel puisqu'ils ont effectué une vente de journaux à Pontivy, procédé à une analyse du Comité d'Action Laïque du Morbihan.

SECTION DE NANTES

La métropole d'équilibre Nantes-Saint-Nazaire, comme l'appellent les journaux français, a désormais, avec Saint-Nazaire, une section U.D.B. à Nantes.

La section de Nantes a tenu deux réunions et effectué deux collages d'affiches. La vente du journal n'a été que de 48 exemplaires. C'est encore peu pour une ville de 200 000 habitants.

La section a mandaté l'un de ses membres pour prendre contacts avec des responsables du C.N.J.A. L'objectif premier de la section de Nantes est de toucher le milieu ouvrier, souvent émigré de Basse-Bretagne ; ce sera une tâche difficile qui demandera certainement beaucoup de patience.

SECTION DE VANNES

A part les activités ordinaires (collage, ventes, contacts) la section de Vannes a continué son effort sur la participation à « Galv ». Plusieurs réunions de réflexion ont eu lieu. Une réunion publique, organisée le 14 janvier pour préparer les rassemblements, a réuni une quarantaine de personnes ; le sujet traité fut « la lutte pour la langue et la culture bretonnes ». Deux nouveaux cours de breton vont se créer à Vannes, dont un en ville.

De nouvelles adhésions viennent renforcer la section qui poursuit son travail de réflexion sur la nature de l'U.D.B., l'engagement du militant... La section compte répercuter ces réflexions dans le Parti et intensifier l'effort de propagande.

— EXCLUSIONS —

Le Comité directeur de l'U.D.B., réuni à Quimper, le 1^{er} février 1970, a prononcé l'exclusion du parti des adhérents J.-Y. Guiomar, membre élu du Comité directeur et A. Le Guyader (tous deux de la section de Paris-Nord), pour les motifs suivants :

- constantes pratiques démobilisatrices et gauchistes ;
- attitude et propos anti-partis caractérisés.

A dater du 1^{er} février 1970, J.-Y. Guiomar et A. Le Guyader ne sauraient en aucun cas engager l'U.D.B. en quoi que ce soit.

Les deux adhérents ci-dessus nommés ont été exclus du parti sur l'ensemble de leur œuvre. Nous épargnerons nos lecteurs des faits précis liés à leurs propos et idéologie qui ont motivé la décision du Comité directeur.

Nous en regroupons ici les principales raisons :

1^o) Refus du centralisme démocratique.

Il s'est maintes fois exprimé verbalement et dans l'action.

Ce refus systématique du centralisme démocratique, assorti d'un refus de toute discipline interne est grave : il prétend s'appuyer sur l'impossibilité qu'il y aurait pour une structure démocratique de prendre une « décision juste et rapide » en temps de crise.

Ceci conduit en fait à nier toute structure, car si une structure centralisée et responsable se révèle inutile en temps de crise, à quoi bon s'en encombrer en temps normal ? Or, pour l'U.D.B., le centralisme démocratique bien compris est une école de démocratie et de socialisme en action.

Contre l'individualisme intellectuel petit-bourgeois, le centralisme démocratique comporte une double exigence, difficile à assumer certes, mais nécessaire. Exigence d'un comportement responsable en tant qu'individu qui doit réfléchir politiquement toutes ses démarches et sa vie entière, exigence d'un comportement responsable au niveau du groupe (section, comité directeur, parti) avec une mise en commun des responsabilités individuelles, une libre confrontation de tous les points de vue et un choix démocratique. Une fois ce choix effectué, la règle commune devient la règle de tous.

2) Sous-estimation constante de l'adversaire.

Toute la démarche U.D.B. vers le sérieux consiste justement à ne pas sous-estimer l'adversaire, à bien le connaître par la fréquentation assidue de la réa-

lité et à ne pas croire que parce que l'on a « une analyse théorique juste », la révolution est possible.

3) Impatience et théorie des minorités agissantes.

Les socialistes scientifiques ont condamné justement le blanquisme réactionnaire et la croyance en la possibilité d'une révolution faite par une « minorité agissante », suivie par le peuple.

Cette croyance existe fortement ancrée chez les gauchistes. Or, il ne faut pas perdre de vue la nécessité pour l'avant-garde révolutionnaire à être un pas en avance par rapport au peuple, mais un pas seulement. Il faut donc coller fortement à la réalité de notre peuple, doublement aliéné, savoir ménager des étapes, compter non sur nous, mais sur les travailleurs, adapter notre vocabulaire à une longue pédagogie. C'est une « longue marche » que notre combat et non l'aventure possible demain. D'autant plus que notre travail a un aspect anticolonialiste essentiel.

Dans une situation coloniale comme la nôtre, un travail de termites est nécessaire pour informer, pour que le Breton prenne conscience par lui-même de sa situation coloniale, pour que le Breton, une fois cette prise de conscience faite, voit quelle est sa place et son rôle exact dans le combat de décolonisation.

La découverte du lien colonial est beaucoup plus difficile à faire que celle de l'aliénation de classe... (voir dans le 5^e les relations qui existent pour l'U.D.B. entre lutte de classes et combat anticolonial).

La Bretagne étant une colonie, c'est la patience qui doit être érigée en règle.

« Le gauchisme érige son impatience en théorie révolutionnaire » (Lénine, *Le gauchisme maladie infantile du communisme*).

(Suite page 3)

4) L'irréalisme et l'idolâtrie du spontané.

L'appui donné à toute expression spontanée de lutte en Bretagne, sans égard aux conditions locales, la recommandation d'actions activistes de « parachutage » sur des usines sont des marques de l'attitude des gauchistes exclus.

L'U.D.B. préfère un travail moins « spectaculaire » qui est le vrai travail anticolonialiste ayant comme résultat que l'ouvrier de la C.S.F. ou l'employé de mairie de T... — à qui des militants auront montré le rôle et la fonction de « Ouest-France » — le liront peut-être encore, mais avec les yeux du décolonisé et seront en mesure d'expliquer la fonction du journal à leurs camarades de travail. C'est évidemment beaucoup moins « excitant » — au sens de la jouissance ludique individuelle — qu'une « action » gauchiste, mais c'est là le vrai combat révolutionnaire.

5) Négation du fait colonial breton et refus de la Charte du parti.

Ceci consiste à passer complètement à côté de la nécessité pour les travailleurs bretons de se libérer aussi en tant que peuple conquérant sa liberté et retrouvant dans ce combat son identité. Le problème breton devient un « problème culturel » qui sera résolu dans le cadre de l'internationalisme prolétarien réalisé.

Or pour l'U.D.B., l'introduction de la lutte de classes n'est pas contradictoire

avec le combat de décolonisation, au contraire, mais les mécanismes qu'elle met en jeu jouent de façon complexe en colonie et l'alignement pur et simple sur les luttes du prolétariat français n'aboutirait qu'à une fausse libération puisque les Bretons ne seraient libérés qu'en tant que prolétaires français — se niant bretons et n'auraient pas fait la démarche fondamentale de se libérer en tant que Bretons et en tant que prolétaires.

6) La contestation globale et démobilisatrice, les pratiques anti-parti.

Les exclus ont constamment procédé à une contestation globale se donnant le parti comme objectif et comme aire de jeu : tendance affirmée à la critique violente animée par la volonté de détruire l'U.D.B.

7) Le sectarisme et le choix des ennemis.

Le souci essentiel des exclus était de privilégier les attaques contre la social-démocratie et un travail important en direction des militants des groupes gauchistes. Mais ils oubliaient de lutter contre l'impérialisme français, la droite organisée, les syndicats-bidons.

Ils se plaçaient au-dessus de toutes les conditions réelles de la lutte du parti, méprisaient les obstacles, les franchissaient en imagination, pratiquaient une attitude néfaste au parti.

La première manifestation électorale de l'U.D.B.

Le 1^{er} février avaient lieu à Auray des élections municipales complémentaires où il s'agissait d'élire deux candidats. La section locale U.D.B. a présenté les camarades Kigna et Le Grill. En même temps le conseil municipal des notables — le défunt maire avait préconisé de voter Pompidou aux présidentielles — présentait deux de ses candidats, et il y avait d'autre part une liste d'« Union de la gauche » composée d'un communiste et d'un socialiste.

Comme il fallait s'y attendre, les notables ont été élus au premier tour avec 65 % des suffrages exprimés. Mais cependant ces élections complémentaires nous éclairent singulièrement sur les progrès de la gauche à Auray

grâce à l'entrée en scène de l'U.D.B. Depuis 1968, le pourcentage des voix de la gauche est passé de près de 30 % des voix à 35 % (23,5 % pour la liste de l'« Union de la gauche » et 11,5 % pour nos deux candidats).

C'était la première fois que l'U.D.B. présentait en son nom des candidats à une élection. Le résultat est pour nous plus qu'encourageant. C'est un signe très net d'une part, de la prise de conscience du fait breton par une fraction importante de la population et d'autre part, du progrès que l'U.D.B. fait faire aux idées de gauche, signe que les partis de gauche traditionnels feront bien de ne pas négliger.

L'U.D.B. et le Comité Vietnam Breton

Le Comité directeur de l'U.D.B., réuni à Quimper le 1^{er} février 1970, a décidé, à l'unanimité, de ne pas entrer au « Comité Vietnam Breton ».

1°) Le C.V.B. ne représente nullement la prise de conscience et les luttes actuelles des travailleurs bretons et entretient l'illusion et le confusionisme par une surenchère verbale et activiste.

2°) Le C.V.B. regroupe des « personnalités » qui ne représentent qu'elles-mêmes, dont l'appartenance à la gauche n'est pas évidente, et qui essaient de se donner un semblant d'existence en Bretagne par ce moyen.

3°) C'est en luttant contre le capitalisme international et l'impérialisme français en Bretagne — qui se manifeste par l'exploitation coloniale de la main-d'œuvre, les licenciements,

la répression syndicale, les fermetures d'usines — que ces travailleurs bretons soutiendront le peuple vietnamien.

4°) L'U.D.B. continuera de soutenir les luttes des travailleurs bretons et celle du peuple vietnamien, en collaboration avec les organisations qui existent réellement et travaillent concrètement.

Le C.D. a décidé de participer à la collecte de l'Association Médicale Franco-Vietnamienne et a joint immédiatement le geste à la parole. Il demande aux lecteurs du « Peuple Breton » de s'associer en versant leur contribution à la souscription.

Les participations à la souscription doivent être adressées au « Peuple Breton », C.C.P. 2 365-76, B.P. 713, 35-Rennes.

LES 4 EMPRISONNÉS DE RENNES ET DE LANDAU ET LA MILITARISATION

L'Union Démocratique Bretonne exige la libération immédiate des quatre militaires emprisonnés à Rennes et à Landau. L'accusation qui se réfère à la propagande politique que faisaient ces appelés montre suffisamment le rôle de répression de l'armée au service de l'Etat capitaliste français, armée prête à user de sa force pour défendre le régime politique gaulliste, expression de cet Etat.

L'Union Démocratique Bretonne rappelle aussi ce qu'elle dénonce depuis sa création : la militarisation de la Bretagne. Le nombre des implantations militaires, l'établissement d'une base de sous-marins atomiques à

Brest montre que notre pays est une colonie-désert, livrée à l'armée : la déportation des travailleurs bretons est chargée de faire le vide.

L'Union Démocratique Bretonne regrette que le comité pour la libération des soldats emprisonnés ne soit pas plus large et que, dans sa constitution et son exécution, prennent place des préoccupations publicitaires en faveur de deux anciens candidats à la présidence de la présidence de la République de deux partis qui furent moins sensibilisés à la détention des syndicalistes agriculteurs bretons en novembre 1969.

LA LUTTE DES PECHEURS DE LORIENT

(Suite de la page 1)

marins doivent être payés pour toute journée de travail accompli, et payés comme les ouvriers travaillant avec eux. (Le salaire à terre du matelot est de 26,22 F par jour, comme pour les congés payés).

— Enfin, une diminution des horaires de travail (le problème se complique pour les pêcheurs payés à la part — un pourcentage du produit de chaque pêche — dont les revenus dépendent évidemment du tonnage du poisson pêché : diminuer les heures de travail risque de diminuer le revenu !).

L'ACTION

LE 8 OCTOBRE 1969, à la suite de plusieurs demandes syndicales, les armateurs proposent une augmentation des salaires et de l'indemnité de nourriture de l'ordre de 5 %, soit environ 30 centimes, et la transformation du système de paiement de la godaille.

LE 24 OCTOBRE, le syndicat CFDT fait savoir à l'armement que les marins considèrent ces propositions comme insuffisantes. Il demande en outre que la godaille-painier soit maintenue sans diminution et sans contrôle (10 kg de poisson par matelot, comme le veut la tradition à Lorient, et non un retour à 5 kg).

Pour sa part, le syndicat CGT accepte les propositions patronales.

2 NOVEMBRE : Les armateurs refusent

de discuter les revendications des marins présentées par le syndicat CFDT.

3 NOVEMBRE : Après consultation des marins sur la manière de faire avancer les revendications, le syndicat appelle les marins à faire 24 heures de grève au retour de mer.

17 NOVEMBRE : La grève est effective. Les deux plus grands bateaux de Lorient ne suivront pas le mouvement. Des pressions ont été faites sur les équipages, en particulier sur celui du « Capitaine Cook », l'armateur menaçait de mettre les grévistes sur le « Bisson ». Où sont le droit de grève et la liberté syndicale ?

29 NOVEMBRE : 34 bateaux sur 37 ont suivi le mot d'ordre de grève. Mais pas de discussions avec l'armement.

15 DECEMBRE 69 : A partir de cette semaine, les bateaux observent 48 heures de grève.

Les nombreux naufrages — celui du « Bucentaure » et autres — qui se sont produits au cours du mois de janvier rappellent à tous combien le travail des pêcheurs est pénible. Car les naufrages ne sont pas à mettre sur le compte de la fatalité, comme il est dit un peu partout, mais bien sur les risques énormes que doivent prendre les pêcheurs pour gagner leur vie.

8 JANVIER 70 : Depuis le début de la semaine, trois équipages n'ont pas suivi l'ordre de grève. Le secrétaire du syndicat CFDT, après différents contacts, est amené à se prononcer pour l'arrêt de la grève, qui se termine le 10 janvier 1970.

Conclusion du mouvement :

— Un succès pour l'ensemble des marins sur un point (pas de diminution et pas de contrôle de la godaille).

— Mais pas de réponse aux principales revendications.

Alors, des questions se posent : pourquoi n'y a-t-il pas eu pratiquement de résultats ? La lutte a-t-elle été menée à partir de la situation objective des marins ?

LES PERSPECTIVES

Les difficultés propres aux pêcheurs dans la lutte syndicale sont nombreuses :

— L'importance limitée du nombre total des pêcheurs de l'hexagone : ils représentent moins des 7 actifs sur 10 000 travailleurs pour l'ensemble de l'hexagone.

— Le fait que les marins n'ont jamais la possibilité d'être tous ensemble à terre.

Dans le cas présent, l'unité syndicale n'a pu être réalisée. Cela renforce comme toujours, la position des armateurs. Il faut dire cependant que des marins CGT ont suivi le mouvement.

— D'une façon générale, l'optimisme quant à l'avenir de la profession ne se répand pas tellement (cela se manifeste par le faible recrutement de jeunes éléments — mousques et novices).

— A Lorient, il faut signaler le manque de structures efficaces. Par exemple, la Société du Port de Pêche a une direction parisienne ! Cette direction a-t-elle vraiment pour souci de tous les jours, de faire du port de Lorient, un instrument efficace ? Lorient souffre de plus en plus de la comparaison avec Boulogne — où des efforts de commercialisation et de transformation se développent beaucoup depuis plusieurs années.

Voilà quelques points de repère permettant d'apprécier la situation sans pouvoir prétendre tout expliquer en quelques lignes.

Malgré toutes ces difficultés, l'énergie et la prise de conscience des pêcheurs, ces dernières années, leur ont permis, au point de vue des salaires, de sortir du « Moyen-Age ». (Evolution du salaire mensuel minimum : 600 F en 1966, 800 F en 1967, 1 000 F en 1968).

Les pêcheurs ne se contentent pas de l'aumône d'une émission de télévision, plus ou moins caricaturale, faite de temps à autres sur leur profession. Ils se battent pour être traités correctement. Leurs revendications sont logiques et donneront lieu certainement à de nouvelles luttes syndicales prochainement.

française du travail, « syndicat » gauloise de Jean Simakis).

Voilà pour la stabilité de l'emploi. Quant à la condition matérielle on en jugera par le récit que nous publions ici. Ajoutons qu'il est significatif que des personnes qui travaillent à longueur d'année au même poste aient été incapables de dire si le sol de l'usine est en carrelage ou en ciment.

Une telle déshumanisation dans le travail, allée à des salaires très bas (la plupart des ouvrières sont payées quelques centimes au ras du SMIG et il faut plusieurs années de présence, avec stages de perfectionnement pour atteindre 4,70 F, primes comprises) n'est rendue possible que dans le climat général de sous-emploi qui est celui de la Bretagne.

Ce climat de sous-emploi, cette peur continuelle du chômage sont utilisés à plein par la direction pour obtenir une parfaite docilité de la main-d'œuvre.

La très forte demande d'emplois, en particulier féminins, permet le maintien de salaires dérisoires, toute possibilité d'augmentation étant liée à l'obtention de cadences abrutissantes.

La hantise du licenciement maintient chez les ouvrières une apparente soumission que la direction qualifie sans rire « d'attachement du personnel à l'entreprise. »

Ces salaires très bas, cette possibilité d'imposer de forts rendements, d'employer les seules « femmes robustes » comme l'exige Transocéan dans ses annonces de recrutement, cet avantage « de trouver une main-d'œuvre abondante permettant une sélection plus facile des éléments les plus aptes à une formation rapide » (Dabaghian) prouveraient à eux seuls que la décentralisation de Transocéan est une bonne affaire.

L'avidité de la société à tirer bénéfice de cette situation privilégiée en pays colonisé vire souvent à la mesquinerie de gagne-petit.

En témoignent quelques petits détails :

- une jeune fille est licenciée précipitamment un après-midi après six mois et un jour de présence à l'usine. La raison de cette précipitation ? lui payer une semaine de préavis, soit 133 F, au lieu du mois auquel on peut prétendre après six mois de présence. Sur intervention de l'Inspection du Travail, Transocéan propose de réintégrer, pour pouvoir par la suite la licencier plus légalement. La C.G.T. est actuellement en procès avec Dabaghian pour cette affaire. Mais pour un licenciement raté, combien ont été réussis en douceur ?
- un contrat de participation est proposé par la direction qui en tire certains avantages fiscaux. Surprise : il est accueilli avec beaucoup de réticence et la déléguée « syndicale » doit aller chercher quelques ouvriers pour le signer !
- une jeune fille tombe malade après trois jours de présence à l'usine. Otite. A son retour on lui fait remarquer avec humour que si tout le monde était malade, on ne pourrait rien faire. Elle est donc licenciée.

Il existe à l'intérieur de l'usine un centre de formation professionnelle accélérée (F.P.A.), qui groupe pendant dix mois, quatre sections de quinze stagiaires chacune, ce qui en fait 120 par an.

Payées par l'administration, les stagiaires sont rapidement mises à la production : premier bénéfice.

De plus, et c'est la C.G.T. qui l'affirme, les fournitures sont également payées par l'Etat : deuxième bénéfice.

Et les ouvrières ainsi formées sont bien souvent licenciées après quelques mois de travail : diplômées, il faut les payer plus décentement.

La C.G.T., qui, dans une lettre au préfet datant de novembre 1969 demandait à ce sujet l'ouverture d'une enquête, n'a encore reçu aucune réponse, pas même un accusé de réception.

Au contraire, un nouveau centre de F.P.A. est en construction qui ne sera plus contrôlé par le directeur départemental de la main-d'œuvre et du travail, mais sera directement sous la dépendance du ministère du Travail, ce qui supprimera les dernières traces de contrôle possibles.

On comprend M. Dabaghian quand il rend hommage à « cet effort puissant et continu des pouvoirs publics » ou quand il déclare aux « Echos » : « Nous avons constaté que l'aide à la formation professionnelle était à Brest une réalité. Pour notre activité c'est capital. »

L'attitude des notables locaux n'est pas de dénoncer cette double exploitation des travailleurs et des subventions. Trois exemples :

- dans le procès qui l'oppose à la C.G.T., Transocéan est défendu par le cabinet de M^e Lombard, maire de Brest.
- Mme Couf, épouse du directeur de l'usine, est présidente d'un club féminin de la ville, et animatrice du Palais des Arts et de la Culture, création lombardiste.
- le 30 octobre 1969, dans « Les Echos », quotidien financier, paraît une pleine page de publicité financée par la mairie de Brest.

Sous le titre « Ils ont choisi Brest », trois néo-Brestoises, exposent leur ravissement de pouvoir faire du tennis et de la voile, ce qui était difficile à Paris. Parmi eux, M. Dabaghian et Mme Couf.

Coup de chapeau de Dabaghian à Lombard : « La municipalité, pendant et après l'implantation, a vraiment fait tout ce qu'elle pouvait pour nous faciliter la tâche : mise à la disposition du terrain à un prix accessible, aménagement des abords, desserte de l'usine, intervention dans tous les domaines où nous avions besoin de son aide. »

Il est clair que Lombard se soucie bien peu des conditions abominables de travail dans l'usine. Mais pourquoi s'en soucierait-il, puisque Dabaghian affirme que « dans l'entreprise, le climat social est sain » ?

Quant à Mme Couf, dont le mari, à longueur de journées fait la police dans l'usine, empêchant de parler, regardant les ouvriers manger en 10 minutes, les regardant travailler parfois dans la vapeur, le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne manque pas d'aplomb.

Son propos est une gifle de plus à la face des ouvrières de Transocéan :

« J'ai apprécié le grand choix d'appartements de tout standing et de maisons particulières entourées de jardins et de verdure... Depuis que nous sommes ici notre vie familiale est plus détendue. Mon mari est à cinq minutes de son bureau ; il peut prendre ses repas à la maison ; il est plus proche de nos enfants dont il peut surveiller l'éducation. Grâce à l'atmosphère iodée et vivifiante, notre famille est en bonne santé : nous n'avons pas vu le médecin depuis 4 ans... En résumé, je dirais comme Benoite Groult : « Je me sens apte à donner des leçons de bonheur en ce moment, car j'en ai à revendre. Il m'a suffi pour cela d'arriver en Bretagne. »

Revendre du bonheur ? ou marchander de la misère ?

J. G.

UN TÉMOIGNAGE

On lira ici le récit d'un entretien que nous avons eu avec deux ouvrières de Transocéan.

Il n'est, bien sûr, pas question de citer leur nom, car les méthodes de MM. Couf et Dabaghian sont expéditives, ni même de les désigner par leurs véritables initiales ; on les appellera Madame A et Mademoiselle B.

L'écriture ne permet pas de traduire le ton las et triste de la parole et nous n'avons pu citer d'exemples trop précis qui auraient pu permettre un repérage de nos interlocutrices par les garde-chiourmes de ce qu'on a pu appeler un « bain moderne ».

..

« Le Peuple Breton ». — Comment avez-vous été embauchées ?

Mlle B. — J'ai été voir avec trois autres filles, on a eu un contrat au S.M.I.G.

Mme A. — Par les petites annonces : « Transocéan recrute femmes robustes pour travail en équipes : les 2 huit ».

Le P.B. — Quel est l'effectif actuel ?

Mme A. — 550 environ.

Le P.B. — Est-ce que les gens restent longtemps en moyenne à l'usine ?

Mlle B. — Beaucoup sont là depuis quatre ou cinq mois seulement, mais celles qui ont su se faire pistonner, celles qui sont bien avec le patron, sont là depuis longtemps. Il y a un très grand déchet. Elles partent parce que c'est trop dur, les horaires, la chaleur, la vapeur... et puis parce que ce n'est pas payé.

Mme A. — Beaucoup partent d'elles-mêmes : on travaille à Transocéan tout en essayant de trouver mieux. Il y a eu 2 000 passages en deux ans, ce qui fait une moyenne de six mois à l'usine.

Le P.B. — Quels sont les motifs de renvoi ?

Mlle B. — Si on a refusé quelque chose, on est renvoyé. Le refus de faire équipe (qui est une brimade, car il est très pénible de travailler une semaine de 6 heures à 14 heures et l'autre de 14 à 22 heures alors qu'il existe un travail de journée normale) est un motif de renvoi. Dans les périodes creuses, les petites fautes, comme un retard au pointage, sont sanctionnées par des mises à pied de plusieurs jours, ce qui permet de gagner sur les salaires.

Mme A. — Il y a une fille de 17 ans à qui on venait l'équipe ou la porte. Son père est venu supplier de la garder, M. Couf a répondu qu'alors c'était l'équipe : « C'est l'équipe ou alors elle n'a qu'à rester chez elle ! ». Il est pourtant affiché qu'à 17 ans, le travail en équipe, donc de nuit, est interdit, mais son père a accepté. Il y a beaucoup de renvois, pour des questions de rendement, sans qu'on puisse contrôler si c'est vrai, et avec des normes difficiles et laissées au bon vouloir de l'encadrement. Un jour on demande 100 pulls par minute, d'autres fois 50. Quand un cadre donne sa démission, il tombe en disgrâce, on le met en blouse bleue, dans un atelier, le temps qu'il fasse son préavis, ce qui fait quand même plaisir.

Le P.B. — Quels sont les salaires versés ?

Mme A. — 3,34 F ou 3,46 F selon les cas. Mais on ne sait pas la cause des différences.

Le P.B. — L'espoir d'être payé plus ?

Mme A. — Aucun espoir, jamais...

Mlle B. — On entre avec un C.A.P. pour une spécialité, mais on nous place dans un poste de travail d'une autre spécialité, ce qui permet de considérer que nous n'avons pas de C.A.P.

Il existe dans l'usine un centre de F.P.A. où les filles sont payées par l'administration, mais sont quand même utilisées par Transocéan à la production.

Il y avait une fille qui avait fait un F.P.A. dans le remmailage, où elle était payée 3,46 F. On l'a envoyée un mois à la production au remmailage où on lui a dit qu'elle ne faisait pas son rendement. On l'a envoyée aux presses à repasser les pulls, où elle ne le faisait pas encore. Ramenée au remmailage, on lui a baissé sa paye, ce qu'on n'a pas le droit de faire. Elle a fini par quitter l'usine, où elle avait travaillé moins d'un an, dont six mois payés par le F.P.A.

Le P.B. — Quelles sont les conditions de travail pendant ces 8 heures ?

Mme A. — Il y a un quart d'heure de pause, à 18 heures et à 20 heures. On mange sur le pouce à 20 heures.

Le P.B. — Pendant le quart d'heure de pause il faut donc manger, aller aux toilettes, se rafraîchir ?

Mme A. — Oui. Il y a une cantine, mais seuls les gens qui font les heures normales, et pas l'équipe, peuvent y aller.

Le P.B. — Comment une fille qui n'a que ce salaire peut-elle se débrouiller ?

Mlle B. — La moitié sont mariées, d'autres vivent chez leurs parents, beaucoup. Mais si une fille ne connaît personne à Brest, elle doit sûrement avoir beaucoup de mal avec 600, 650 F si elle ne fait pas d'heures supplémentaires.

Mme A. — Celles qui sont célibataires vivent chez leurs parents, autrement, elles ne pourraient pas. Il y a aussi beaucoup de mères célibataires. Elles doivent être dans un foyer, je crois, où on doit garder leur bébé, je pense.

Le P.B. — L'usine est loin de la ville ; il y a un car qui fait la tournée ?

Mlle B. — Transocéan impose pratiquement l'utilisation du car, ce qui fait que certaines sont prises vers 4 h 40 du matin, à Lambézellec par exemple. De 4 h 40 à 6 heures, elles sont ainsi promenées dans la ville.

Le P.B. — On pourrait revenir sur les conditions de travail. Quelle est l'atmosphère à l'intérieur de l'usine ?

Mme A. — Triste, tout le monde est triste, fatigué. De toute façon, interdiction de parler. M. Couf a dit : « Celle que j'attrape en train de parler, c'est la porte ». C'est la porte, ça revient tout le temps.

Le P.B. — Et de chanter ?

Mme A. — Oh non ! on ne bouge pas d'ici la pause, dans la vapeur pendant l'été, c'est atroce, il y a eu beaucoup d'évanouissements. Ceux qui font la police c'est MM. Couf et Dabaghian. Ils interdisent aux ouvrières de bavarder avec les filles du bureau, sans doute parce qu'elles sont un rang au-dessus et que nous autres ne sommes rien.

Le P.B. — Ce qui est significatif quand on sait la place tenue dans les milieux culturels de la ville par Mme Couf. Vous êtes surveillées incessamment ?

Mlle B. — Oui. M. Couf est toujours là, il y a un mirador-bureau dans le grand atelier d'où la surveillance est continue sur la centaine de personnes qui y travaillent.

Le P.B. — Quelles sont les relations avec les cadres, et avec les ouvrières ?

Mme A. — Mépris, jamais un bonjour, surveillance. Il y a beaucoup de clans qui sont entretenus par la direction. Il y a beaucoup de mouchardes partout.

Mlle B. — Il y a celles du comité d'entreprise qui sont toujours souriantes, qui sont bien avec les chefs, elles sont les alliées de la direction.

Le P.B. — Ce qui s'explique par le fait que le comité d'entreprise serait choisi par Dabaghian avec l'aide de la C.F.T. ?

Mlle B. — Oui, sûrement, mais on ne sait pas bien qui en fait partie.

Le P.B. — Il n'y a pas de syndicat ?

Mme A. — Oh non, pas officiellement. Pendant le mois de mai 1968, certaines ont fait grève, ont eu le courage de faire grève, elles ont été mises à la porte.

Mlle B. — Il y a beaucoup trop de filles qui sont bien avec les patrons pour qu'une grève puisse prendre pied. Et puis, avec ce climat de mouchardage...

P.B. — Etes-vous mises au courant des difficultés de l'entreprise puisqu'elle est en crise : de 35 000 articles fabriqués en septembre, la fabrication est tombée à 15 000 en décembre.

Mme A. — Non, on ne sait rien, on voit qu'on travaille moins, personne ne dit rien, c'est toujours des bruits qui courent.

Mlle B. — M. Couf a fait un discours à une partie des gens pour dire que la mode n'était plus aux pulls. C'est tout. Et tout le monde n'était pas là. Alors beaucoup n'en ont pas entendu parler, puisqu'on nous interdit de parler entre nous.

Mme A. — Ils jouent beaucoup sur le fait que les Bretons travaillent sans discuter par peur du chômage. Les filles travaillent beaucoup plus que dans la région parisienne, et cependant, on leur dit qu'elles ont des rendements inférieurs ? Le bruit court qu'on va diminuer les primes de rendement.

IFFIG



— Salue avec beaucoup de retard la promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur du Cardinal Paul Gouyon, archevêque de Rennes ;

— n'a pas été sans remarquer que le dit archevêque faisait partie de la promotion du Premier ministre ;

— a négligé le fait de l'origine bordelaise du promoteur et du promu ;

— s'est surtout empressé d'oublier que Mgr Gouyon avait prêté, début 1969... par personnes interposées, les locaux des Centres Aérés pour l'hébergement des C.R.S. et autres S.A.C.

..

- a noté avec intérêt la présence du bagad de Lann-Bihoué au baptême des quatre premiers hélicoptères « Super-Frelons », destinés à la base militaire de Lanvéoc-Poulmic, point de défense du complexe atomique de Brest.
- a pensé avec émotion à la joie qu'ont pu ressentir tous les défenseurs du bagad et à leur satisfaction de voir, comme en 1914, le binioù et la bombarde participer à la grande œuvre de la « défense nationale ».

Rue Sainte-Thérèse BAR
— Quimper —
« CHEZ MICHOU »
Cadre breton • Ambiance sympathique
Disques (bretons - jazz - variétés)
CHOUCHENN

LE 22 FÉVRIER

LES BRETONS MANIFESTERONT CONTRE UNE ÉDUCATION AU RABAIS

Le 22 février prochain, dans toute l'académie de Rennes, auront lieu de puissantes manifestations de protestation contre la politique de classe menée par le Pouvoir dans l'éducation de nos enfants.

Si, pour des raisons pratiques — et psychologiques — évidentes, le cadre académique a été choisi (le terme officiel utilisé par tous est l'« Ouest »), si nous regrettons une fois de plus amèrement l'absence dans cette action de la Loire-Atlantique, n'empêche que cette nouvelle initiative (après celle du 8 mai 1968 en d'autres circonstances) démontre encore — s'il en était besoin — combien est spécifique le problème de la Bretagne.

L'ÉDUCATION DU PEUPLE EST BAFUÉE

Les raisons de cette colère des parents d'élèves et des enseignants, colère qui, dans le seul Morbihan, a déjà provoqué des rassemblements locaux à Lorient, Port-Louis, Baud, Plouay, Le Faouët, est l'incroyable mépris manifesté par le Pouvoir envers l'éducation de nos jeunes, et notamment des jeunes des classes laborieuses.

Quelques chiffres empruntés à ce département montreront suffisamment l'ampleur du problème :

— La construction en dur de sept C.E.G. (Mauron, Muzillac, Plouay, Quiberon, Sarzeau, La Gacilly, Le Faouët), prévue avant 1970 dans le cadre du V^e Plan, n'est pas encore commencée. Et certains de ces projets ne sont même pas retenus pour le VI^e Plan !

— Les C.E.S. ont un nombre insuffisant : Pontivy, avec ses 12 000 habitants, attend toujours le sien !

— Le nombre des C.E.T. est dérisoire : 1 692 élèves ont dû y être refusés cette année ! Tout le nord-ouest du département (cantons de Gourin, Le Faouët, Plouay, Guéméné, etc...) ne dispose pas d'un seul C.E.T. !

Quant aux établissements existants, campant et bivouaquant dans des bâtiments d'un autre siècle, aux murs pétris d'humidité et aux fenêtres de prison (le C.E.G. de Pontivy est un ancien monastère !), au mieux installés dans des classes préfabriquées où l'on gèle l'hiver et bout l'été,

les cours y sont ce que l'on sait : le plus souvent surchargés et pourvus de maîtres en nombre insuffisant. Alors que les besoins ne cessent d'augmenter, on a créé deux fois moins de postes cette année que l'an dernier. Les syndicats réclament pour le seul Mor-Bihan 409 créations de postes. Le C.E.G. de Port-Louis, malgré une grève courageuse de huit jours, n'a pas même obtenu un seul professeur d'éducation physique...

Bien sûr, les écoles maternelles sont délibérément sacrifiées par un ministre qui va jusqu'à se demander « s'il est raisonnable de confier les 1 300 000 qui y seront inscrits en 1970-71 à des institutrices qualifiées » !

Le principe même de la gratuité de l'enseignement est remis en cause : les manuels et les trousseaux, de plus en plus coûteux, sont entièrement à la charge des enfants et des adolescents. Non content d'imposer ces lourdes dépenses à la jeunesse populaire, le ministère vient de prendre une décision scandaleuse : les parents dont les enfants sont pensionnaires doivent désormais payer un impôt nouveau (dont le montant annuel dépasse 200 F), à verser en même temps que le prix de pension à l'économiste de l'établissement, qui l'adresse aussitôt au percepteur, pour servir de salaire aux agents de service !

Enfin, les bourses, jadis sauvegardes des familles les plus pauvres, ne cessent de diminuer de façon éhontée. Plusieurs collégiens se voient contraints d'abandonner des études, désormais trop coûteuses, pour se mettre en apprentissage dans les conditions que l'on sait. Seuls les fils d'agriculteurs ont vu leurs bourses augmenter : la démagogie est ici évidente, comme le souci d'éveiller la jalousie entre les familles ouvrières et paysannes et de briser l'éventuelle coalition des classes laborieuses. « Diviser pour régner » fut toujours la devise des oppresseurs...

UNE ÉDUCATION PROGRESSISTE IMPLIQUE UN ESPRIT LAÏQUE

La doctrine du gouvernement, plusieurs fois réaffirmée depuis quelques années, est que le secteur privé pallie avantageuse-

ment les inconvénients d'un régime de super-austérité : La quasi-totalité des écoles confessionnelles sont à présent intérieures — en tant qu'institutions confessionnelles — dans le système éducatif public. L'État en paye les maîtres et accorde les subventions prévues par élève. En outre, ces établissements perçoivent une participation des parents et bénéficient assez habituellement de l'appui matériel de la bourgeoisie locale.

Le résultat de cette politique — inspirée autant par le théocratisme gaullien que par souci d'économie — est le développement d'un enseignement privé prospère aux côtés d'un secteur public misérable. Ainsi, par exemple, à Muzillac en 1965, on refusait la création d'une quatrième en baraque et des postes correspondants, alors que dans le même temps la congrégation locale bâtissait d'une seule traite un C.E.G. en dur de quatre classes.

Certes, on ne peut douter de la certitude professionnelle et du dévouement des enseignants privés qui, plus souvent qu'à leur tour, savent servir la jeunesse qui leur est confiée. Il n'est d'ailleurs pas davantage question d'en vouloir à la ferveur religieuse de nombreux Bretons, car la tolérance bien comprise et la liberté de pensée sont pour nous les fondements premiers de la démocratie. Mais nous devons affirmer que la construction du socialisme exigera une même éducation pour tous nos enfants. Nos efforts doivent donc viser à convaincre parents et enseignants sincères — y compris ceux de l'enseignement privé — que la lutte progressiste implique la laïcité de l'école.

En outre, il faut dénoncer vigoureusement le gaspillage inadmissible qui consiste à faire vivre deux établissements concurrentiels là où l'on pourrait si facilement regrouper élèves, maîtres et matériel pédagogique en vue d'une meilleure utilisation des structures existantes.

C'est pourquoi les Bretons qui manifesteront le 22 février réclameront, outre un collectif budgétaire en faveur de l'Éducation Nationale, le remplacement de la dualité scolaire par un enseignement rénové, populaire et laïque, qui ne saurait léser ni les convictions religieuses et philosophiques des uns et des autres, ni l'intérêt véritable des congrégations catholiques.

QUELQUES ÉQUIVOQUES A LEVER

Nous participerons donc loyalement, que nous soyons chrétiens ou marxistes, à cette action en faveur de l'école du peuple.

Mais il est évident qu'une telle participation n'est pas une caution à l'éducation « nationale » sous sa forme actuelle : celle d'une université nationale-chauviniste dictatorial (on l'a vu encore tout récemment), dispensant une culture spécifiquement bourgeoise par le canal d'un enseignement de classe.

Mais n'oublions pas non plus que l'instruction obligatoire est restée jusqu'à nos jours en Bretagne une entreprise politique de francisation outrancière, peu soucieuse de l'épanouissement du petit colonisé bretonnant.

D'autre part, nous sommes attristés de voir encore employée la terminologie impérialiste officielle, la Bretagne devenant comme par un coup de baguette magique un certain « ouest » diffus. Est-ce afin de masquer la spécificité économique historique, ethnique et culturelle du peuple breton, dédaigné et culturellement génant, hélas ! pour la direction parisienne des organisations de gauche que pour l'U.D.R. elle-même ?...

Mais ceci dit, nous devons compter nos alliés dans notre lutte vers un socialisme adapté à la réalité bretonne : les militants progressistes authentiques combattent comme nous pour la suppression de toutes les aliénations. Et jusque dans le domaine de notre spécificité nationale, on vient de voir que la Fédération de l'Éducation Nationale, lors de son tout récent congrès, appuyait notre action en faveur d'un statut pour la langue bretonne.

Nous ne doutons pas que le développement du syndicalisme et de la lutte des classes apporte du même coup une prise de conscience approfondie des réalités et le triomphe en Bretagne des thèses défendues par l'Union Démocratique Bretonne.

Dès à présent, dans le cadre du Morbihan, notre parti a demandé à adhérer au Cartel Départemental d'Action Laïque.

Section du Faouët.

KERROCH' : RÉSIGNATION OU ESPOIR ?

Il est un fait que les pêcheurs de Kerroch se considèrent comme exploités.

Spécialisé dans la pêche aux crustacés (principalement le crabe et l'araignée), le petit port de Kerroch, situé sur la commune de Ploemeur, est bien connu des Lorientais pour le joli coup d'œil sur la route côtière — mieux connu sans doute que les difficultés actuelles de ses habitants.

1 F POUR LE PÊCHEUR 2 F POUR LE COMMERÇANT

Premier sujet de mécontentement, et de loin le plus important : personne n'a réussi à expliquer aux pêcheurs comment la part qui leur revient ne dépasse pas le tiers du prix de vente. En effet, quand le kilo d'araignée est vendu entre 1,10 F et 1,50 F au bateau, à quelques kilomètres de là, aux halles de Lorient, on le paie 4 F. Et il ne s'agit pas d'une exception. D'autres exemples portant sur la vente des crabes, des crevettes ou des langoustes montrent toujours une différence importante entre Lorient et Kerroch.

Le scandale de cette situation, ressenti par les pêcheurs, l'est aussi par la population de toute la région : est-ce normal qu'à Lorient une araignée soit bientôt un luxe pour une famille de travailleurs ?

UNE SOLUTION ?

L'idée d'une coopérative est dans l'air à Kerroch, sans qu'on ait besoin de la souffler... Mais les difficultés ne manquent

pas. « Quand on se réunit, tout le monde parle en même temps, on n'arrive pas à se mettre d'accord. » Un certain manque d'habitude de la discussion collective, donc. Et puis, pour une coopérative de vente, il y aurait des concurrents — pas des rigolos —. Les problèmes des coopé-



KERROCH, A PROXIMITÉ DE LORIENT

ments opposés à la création d'une coopérative.

RÉSIGNATION OU ESPOIR ?

La question qui se pose pourtant à Kerroch est celle d'un choix : — ou bien chacun s'occupe seulement de

son intérêt et le port risque bien de « s'asphyxier » (certains bateaux ne préfèrent-ils pas rentrer à Lorient plutôt qu'à Kerroch dès maintenant) ; — ou bien on joue la seule chance de développement du port : un effort pour travailler ensemble. La création d'une coopérative d'achat pourrait être un début d'action collective qui permet-

trait à Kerroch d'être beaucoup mieux défendu.

En effet, le village souffre d'appartenir à une grande commune dont la municipalité semble avoir d'autres chats à fouetter.

On a l'impression par exemple que Lomener, un petit port voisin sur la côte, est plus favorisé : trois campings municipaux y ont été créés, pas un seul à Kerroch ! D'autre part, des constructions prévues depuis longtemps continuent à se faire attendre. On nous a signalé le cas d'un pêcheur qui vit dans une seule pièce avec sa femme et ses trois enfants.

Enfin, un autre gros problème de Kerroch : l'amélioration du port.

Des travaux sont nécessaires pour assurer la sécurité des bateaux. La création d'un organisme représentant les intérêts de l'ensemble des pêcheurs, comme une coopérative, paraît être la seule façon de défendre un dossier aussi important ; dossier défendable cependant, car, d'une manière très réaliste, on envisage ici la coexistence avec un port de plaisance : vocation touristique de la Bretagne disent les officiels... donc probablement pas de subvention pour les pêcheurs ! Le tourisme est plus rentable...

Enfin, quelque chose de bon : les pêcheurs de Kerroch ne sont pas victimes de l'isolement, car après le travail à bord (4 ou 5 par bateau), ils rentrent tous les jours au port. Ils sont donc bien placés pour entreprendre un travail en commun : si quelque chose ne marche pas, ils peuvent en discuter le jour même — en réunissant tout le monde s'il le faut.

Alors pourquoi pas l'espoir ?

J. GUEGAN.

LES AGRICULTEURS BRETONS

et le Marché Commun



III. — LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE : UNE POLITIQUE SELECTIVE EN FAVEUR DES PLUS FAVORISES ET QUI CONDAMNE LES AGRICULTEURS BRETONS

Le Marché Commun actuel va à l'encontre des intérêts fondamentaux du peuple breton ; ceci est particulièrement net à deux niveaux :

— Au niveau de la politique agricole commune mise progressivement en place par la C.E.E. depuis 1962 : il suffit d'analyser la hiérarchie des prix agricoles établis à l'intérieur du Marché Commun, les modalités du soutien des divers marchés, le fonctionnement du F.E.O.G.A. (Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole), pour dégager le sens des divers mécanismes mis en place par les instances communautaires : il s'agit de favoriser l'agriculture la mieux placée (celle des grandes plaines céréalières et betteravières), de façon à constituer une agriculture capitaliste hautement productive et réduite en nombre et de liquider progressivement aussi bien les régions que les structures jugées marginales et inaptes à produire efficacement.

— Au niveau de la « philosophie » même de la C.E.E. (cf. Peuple Breton n° 75) et plus spécialement de sa « politique régionale » à l'égard des secteurs attardés ; le Marché Commun, loin de réduire les écarts entre régions pauvres et régions riches, ne fait que les aggraver : le libéralisme qui l'inspire s'oppose à toute planification réelle et à tout développement régional véritable ; bien au contraire, il renforce les régions déjà riches et condamne les autres à une asphyxie progressive.

LE MARCHÉ COMMUN AGRICOLE = LE PROFIT POUR LES UNS, L'ASPHYXIE ET LES « MESURES D'APAISEMENT » POUR LES AUTRES :

UNE POLITIQUE DE CLASSE AU SERVICE DES GROS AGRICULTEURS :

« Ce n'est pas par hasard, écrivait la F.R.S.E.A.O. et le C.R.J.A. (Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Ouest et Centre Régional des Jeunes Agriculteurs) : « Le Marché Commun est-il remis par le syndicalisme agricole de l'Ouest ? » - Octobre 1967), que les premiers règlements qui ont vu le jour ont été les règlements céréaliers et betteravières : il fallait, d'entrée de jeu, assurer le développement de l'agriculture dont on estimait qu'elle avait vocation à assurer la majeure partie de l'alimentation nécessaire à la C.E.E. ». D'où une série de mesures visant à assurer la sécurité des revenus pour ces producteurs, de façon à leur faciliter la main-mise sur l'essentiel des productions agricoles (les productions animales intensives en particulier), tandis que dans le même temps, d'autres mécanismes libéraux permettent de supprimer progressivement et avec le minimum de heurts, une partie importante de l'agriculture européenne.

C'est ainsi que les céréaliers et betteravières bénéficient d'une part de prix extrêmement confortables pour les producteurs disposant d'une surface intéressante, d'autre part, d'une politique de soutien de ces deux marchés, par la prise en charge des excédents par les Pouvoirs publics ; soutien qui accapare l'essentiel des fonds destinés à la régularisation des prix, représente une situation paradoxale en économie dite de marché et constitue un privilège exorbitant par rapport au sort qui est réservé aux autres productions. En effet :

— En ce qui concerne la France, le blé tendre et la betterave sucrière ont bénéficié en 1967-68 d'une majoration de prix de l'ordre de 30 % ! Ceci à la fois par une hausse directe des prix et par la suppression des taxes de résorption, qui visaient à limiter la surproduction et servaient à assurer en partie l'écoulement des excédents. D'après une étude faite au niveau hexagonal par les Centres de gestion, à surface égale (exploitations de 100 ha), les différences de revenus variaient de 1 à 7 selon les productions réalisées ; on a un revenu par actif 7 fois supérieur dans les exploitations céréalières et betteravières, par comparaison avec les exploitations faisant uniquement de l'élevage ! — La surproduction est totalement prise en charge au niveau budgé-

taire ; la production excédentaire est exportée ou dénaturée (aliments du bétail). Ces productions bénéficient donc de prix garantis : quel que soit le volume produit, le niveau de prix est maintenu. Elles bénéficient en outre d'une protection maximum vis-à-vis des pays tiers : l'étanchéité aux frontières de la C.E.E. est suffisante pour éviter que des importations ne viennent perturber les cours.

— Comme on l'a vu précédemment, les prix payés aux producteurs ne sont pas les mêmes sur tout le territoire du Marché Commun, mais sont régionalisés au profit des zones de production situées à proximité des centres de consommation (cf. la carte des prix du blé tendre, « P.B. » n° 75) ; de la sorte, les grandes plaines céréalières n'ont évidemment aucune concurrence intérieure à craindre, ni de concurrence extérieure puisque les frontières sont étanches. De 1963 à 1968, le prix du quintal de blé tendre a ainsi augmenté de 12 F dans les zones les mieux situées, mais de 6,80 F seulement dans les régions excentrées.

— En outre, pour la betterave à sucre, une exception est faite à la règle libérale : par le système des quotas de production et des contingentements, seules certaines régions peuvent se consacrer à cette culture ; les producteurs de ces secteurs privilégiés peuvent en plus dépasser de 35 % le quota fixé !

On en arrive dès lors à une situation paradoxale :

- * Les productions excédentaires bénéficient des prix les plus rémunérateurs.
- * En opposition avec l'esprit libéral de la C.E.E., on instaure une politique protectionniste et des prix assurés au profit des tenants du libéralisme, qui admettent la concurrence au sein du Marché Commun, mais la refuse au niveau mondial.
- * On établit une réservation de fait de certaines productions, par le biais des quotas et des prix régionalisés, réservation que l'on refuse aux autres producteurs et aux autres régions.

L'agriculture capitaliste sait défendre ses intérêts et elle peut le faire d'autant plus facilement que la représentation des agriculteurs de la C.E.E. à Bruxelles est pratiquement assurée aux postes clés par les exploitants des grandes plaines céréalières et betteravières ; d'autant plus facilement aussi que cette politique correspond aux objectifs généraux du Marché Commun et complète la politique en cours dans les domaines industriel et commercial.

On ne s'étonnera pas dans ces conditions, que ces agriculteurs se prononcent pour une politique agricole sélective : des mesures économiques en leur faveur, des mesures sociales pour les autres. L'attribution d'une aide financière directe aux paysans des régions défavorisées n'est-elle pas en effet le meilleur moyen de mainte-

nir leurs privilèges, en éliminant les régions périphériques du domaine productif ?

LE DEMENAGEMENT DE L'AGRICULTURE BRETONNE :

Face à cette situation privilégiée qui est celle des gros producteurs des principales productions végétales, les autres productions agricoles se caractérisent par l'absence d'organisation des marchés : en matière de fruits et légumes, de viande porcine et bovine, d'aviculture, c'est le règne de la concurrence la plus sévère ; aucune protection sérieuse du revenu des producteurs n'est assurée : pas de prix garantis ni de soutien automatique des marchés en cas d'effondrement des cours.

EST-CE UN HASARD ? Non, car cette inorganisation doit provoquer l'élimination des plus faibles et permettre aux plus riches, à ceux qui disposent de possibilités d'autofinancement, de réaliser, à leur profit, le transfert de ces productions. Ces agriculteurs riches seront naturellement essentiellement les gros producteurs des grandes plaines centrales, qui, grâce aux prix élevés dont ils bénéficient et aux surprofits liés à leur situation géographique, pourront réaliser l'accaparement progressif de ces productions auparavant « réservées » aux régions périphériques d'élevage et d'agriculture familiale, considérablement aidés pour ce faire par l'inorganisation entretenue de ces secteurs.

Déjà ce processus est en cours : La Bretagne a perdu une part importante de ses cultures légumières et de ses conserveries qui se sont déplacées dans le Bassin Parisien et plus particulièrement en Picardie : l'agriculture bretonne qui produisait, vers 1950, 60 % des petits pois, en produit actuellement moins de 20 %. La même évolution a touché la production avicole (poulets de chair) qui, depuis 1964, a diminué de plus de 30 % en Bretagne, alors qu'elle augmentait de 40 % dans le Bassin Parisien : la part de la Bretagne dans cette production est tombée en quelques années de 40 % à environ 25 %. De même, on observe, par exemple, un processus de transfert de la production du maïs de l'Aquitaine vers le Bassin Parisien. Le même phénomène ne va-t-il pas se produire, à la faveur de la première crise sérieuse, pour la production porcine, particulièrement importante en Bretagne (25 % du cheptel hexagonal) et même la viande bovine, à partir du moment où la technique de la déshydratation du fourrage permet de l'industrialiser ?

UN SOUTIEN QUI NE PROFITE QU'A CERTAINS :

Ainsi, l'absence de protection efficace de certaines productions accélère ce mouvement de transfert « qui condamne à la fois l'économie agricole insuffisamment riche et peu technicisée, quelle que soit sa situation géographique, et l'économie agricole excentrée quel que soit son degré de technicité ». (F.R.S.E.A.O. - C.R.J.A.). Se trouvent dans ce cas les productions suivantes : le lait et la viande bovine et surtout la viande porcine, l'aviculture et les fruits et légumes.

— Le lait bénéficie d'un niveau de prix indicatif européen ; mais il s'agit d'un prix rendu usine, de sorte que les frais de ramassage sont à déduire, ce qui pénalise les régions d'habitat dispersé. En outre, il est très fortement question de réduire ce prix dans des proportions considérables, de façon à supprimer les excédents (qui sont moins importants qu'on ne le dit souvent et en voie de réduction : en 1969, la production laitière a été plus faible qu'en 1968).

— La viande bovine n'a pas de prix garanti, mais seulement un prix d'« orientation », c'est-à-dire le prix qu'il serait souhaitable d'atteindre ; c'est surtout sur le plan de la protection extérieure que ce marché est mal soutenu : du fait des accords commerciaux du Kennedy-Round, (Genève 1967), les entrées de viande en provenance en particulier de l'Argentine et du Danemark sont largement facilitées. Pourquoi ? Parce que c'est la condition imposée par ces pays agricoles en échange de leurs achats de produits industriels aux pays européens.

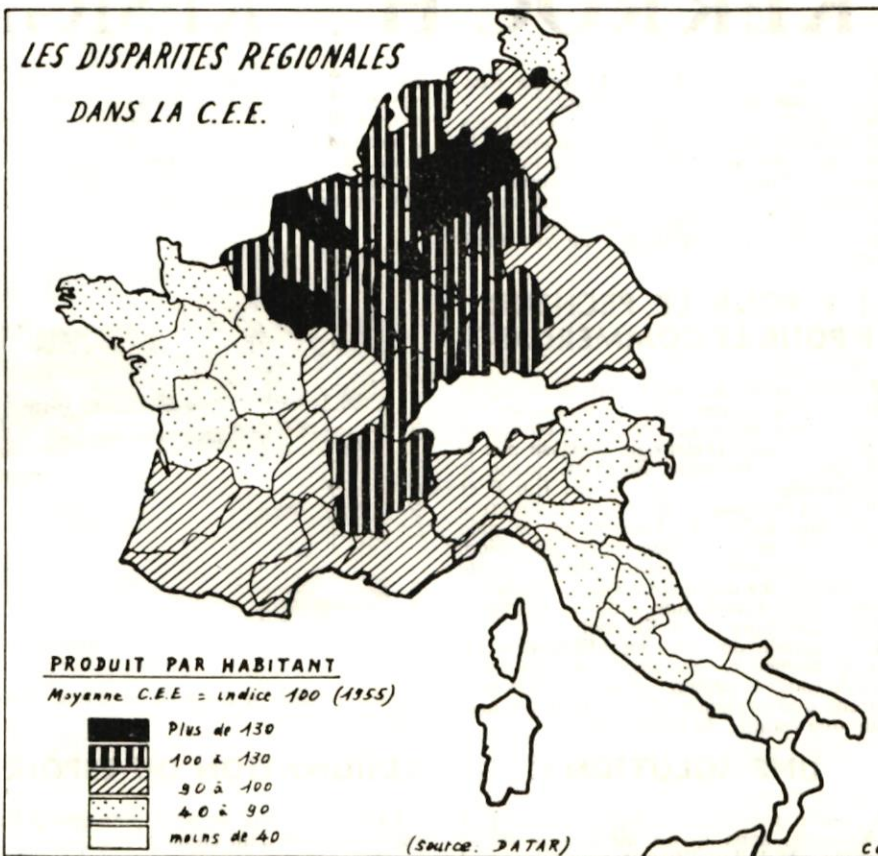
— La viande porcine, l'aviculture et les fruits et légumes sont les productions soumises aux règlements les plus défavorables et aux lois du marché les plus intégrales. La viande de porc ne bénéficie même pas d'un prix d'orientation ; il y a seulement un prix de base dont le niveau est tel que seuls ceux qui obtiennent les fournitures à bas prix et qui ont les consommateurs à proximité, peuvent les atteindre. En outre, il n'y a intervention par le F.O.R.M.A. (Fonds d'Orientation et de Régularisation des Marchés Agricoles) que lorsque le prix de marché est nettement inférieur à ce prix de base (de - 8 % à - 15 %). Il peut donc y avoir des importations massives de porcs et des chutes de prix de l'ordre de 15 % sans qu'aucune intervention de soutien ne soit déclenchée : de quoi éliminer rapidement les producteurs des régions excentrées, soumis à des charges importantes de transport !

Les produits avicoles et les fruits et légumes sont entièrement soumis aux mécanismes du marché libéral et aucune intervention n'est prévue, quel que soit le niveau des prix. Ceci explique la crise catastrophique qu'ont connue les aviculteurs bretons en 1964 - 1966. Les producteurs sont simplement invités à s'organiser en groupements de producteurs, groupements qui doivent organiser la production locale, opérer et financer le retrait des excédents du marché et finalement procéder eux-mêmes à l'élimination des producteurs « inefficaces ».

UNE FAUSSE EGALITE DES PRIX :

Outre la « régionalisation » des prix au sein du Marché Commun dont nous avons déjà parlé, le libéralisme introduit, en l'absence de toute péréquation des trans-

(Suite page 7)



Cliché « Le Peuple Breton »

Le Marché Commun Agricole

(Suite de la page 6)

ports, une égalité illusoire des prix, du fait des disparités régionales existantes. Citons ici un passage particulièrement clair du texte commun F.R.S.E.A.O. - C.R.J.A.

« Lorsque le libéralisme joue à plein dans un secteur donné, comme l'aviculture par exemple, les zones excédentaires sont naturellement condamnées, même à niveau égal de productivité. Leur éloignement les oblige en effet à supporter, tant en aval (approvisionnement) qu'en aval (commercialisation) de la production, des charges supplémentaires de transport que rien ne vient compenser... Ainsi on a estimé qu'en matière de production porcine, l'éleveur de la région parisienne bénéficierait, par rapport au producteur breton, d'une plus-value de

25 F par porc produit, du seul fait de sa position géographique.

« La situation devient très vite insupportable lorsque la mauvaise qualité des équipements d'infrastructure s'ajoute à ce premier facteur. Le coût du transport des céréales, du Bassin Parisien vers l'Ouest, représente en moyenne de 3 à 4 F du quintal par voie routière ou ferrée, alors qu'il ne représenterait qu'un franc par voie fluviale. Du fait du mauvais équipement actuel des ports de la façade atlantique, il en coûte 5 dollars la tonne de plus à faire transiter les tourteaux d'importation par l'un des ports de la face atlantique, plutôt que par Anvers ou Rotterdam ».

C. CANEVET
(A suivre)

KAOC'H AN DIAOUL

Sous ce titre pittoresque, pudiquement traduit par « excrement du démon » (nos lecteurs bretonnants rectifient d'eux-mêmes), le numéro 6 d'Armor Magazine, mensuel centriste bien-pensant, dénonce le déferlement des publications pornographiques dans les kiosques et magasins de Bretagne, et d'ailleurs. Il y aurait beaucoup à dire sur ce phénomène, aux nombreux aspects nocifs certes, mais peut-être pas aussi négatif qu'on voudrait bien nous le faire croire.

Ce qui semble grave, c'est la double conclusion qu'en tire ce magazine : d'une part, ces publications seraient responsables d'une vague croissante de criminalité, d'autre part les jeunes Bretons sont invités à s'initier aux délices d'une « authentique culture bretonne ».

C'est mentir que d'affirmer sans preuves que l'augmentation du nombre des hold-up, des vols avec violence, est due à l'influence de ces publications. Quels sont les rapports, les statistiques qui le prouvent ? Les véritables raisons sont à rechercher ailleurs. En même temps, Armor Magazine reproche à ces journaux de faire miroiter « les chimères dorées d'un bonheur impossible ». Peut-être. Mais, dans ce cas, pourquoi Armor Magazine ne dénonce-t-il pas avec vigueur le rôle de la publicité ? Car, quelle est la courroie de transmission de la société de consommation, sinon la publicité ? et l'un des moteurs de la publicité, sinon un « érotisme » vulgaire, agressif, frustrant, autrement plus malsain que celui des revues spécialisées ? Pourquoi ce silence d'Armor Magazine ? Il évite d'en parler car, de fil en aiguille, il pourrait être amené à faire le procès de la société capitaliste : ce qui est évidemment inconcevable, car le magazine sert les intérêts mêmes de cette société, il ne vit que par elle et à travers elle. Il évite de nous dire que la pornographie capitaliste est inséparable de la société capitaliste de consommation, car elle est rentable, elle fait vendre en exacerbant la sexualité des « consommateurs ».

Quant à l'invitation qui est faite aux jeunes Bretons de s'adonner à la culture bretonne que propose « Kendalc'h », « Ar Falz », « Emgleo Breiz », « Al Liamm », etc..., c'est proprement une escroquerie. Dans l'esprit d'Armor Magazine, il est clair que notre culture populaire et nationale doit jouer un rôle de garde-fou, de rempart du puritanisme, toujours triomphant en notre pays, quoi qu'on en dise. La bourgeoisie voit dans la culture bretonne une manière de protéger ou de restaurer, en vase clos, à l'abri du monde, un ordre social et culturel compromis ; elle voudrait en faire un instrument de son pouvoir. Incapable de réprendre aux problèmes qu'affrontent les Bretons dans le monde moderne, la bourgeoisie bretonne nous invite à nous replier à l'intérieur d'un ghetto illusoire, où s'élaborerait une « saine » culture bretonne, aseptisée, sans sexe, mais aussi sans grévistes, sans mauvais ouvriers, sans contestataires de tous poils...

Oui, il s'agit d'une escroquerie, car il est au contraire temps d'ouvrir la Bretagne au monde, il est temps de balayer les préjugés et les idées reçues, il est temps qu'on sache que, comme les autres hommes, les Bretons et les Bretonnes ont en naissant reçu, eux aussi, un sexe. Il est temps qu'une littérature bretonne digne de ce nom se fasse l'écho des luttes des travailleurs pour une Bretagne meilleure, de tous les problèmes de l'homme breton. Dans les publications de langue bretonne des dix dernières années, sauf erreur, je n'ai relevé qu'une courte nouvelle de Charlez ar Gall (1) évoquant les insurrections paysannes...

Ce n'est pas d'un afflux de mourois « licencieuses » que nous mourons, c'est de n'avoir pas de culture actuelle, vivante, adulte. A bas l'ordre moral !

Pol QUEINNEC.

(1) Eur zadornvez Pantekost, « Brud », Niverenn I.

Souscription permanente pour le progrès DU «PEUPLE BRETON»

Nous écrivions le mois dernier que le montant de la souscription de 1969 avait doublé par rapport à 1968. C'est l'indice d'une prise de conscience toujours plus grande des Bretons et amis de la Bretagne qui savent de quel colonialisme notre peuple est opprimé.

La hausse du coût de la vie se répercute lourdement dans le budget de notre journal. Car « Le Peuple Breton », qui ne bénéficie d'aucune subvention d'aucune sorte de plus en plus cher. Il doit pourtant progresser encore et toujours davantage. Il l'a fait ces dernières années avec une régularité constante. Cela est dû à une gestion rigoureuse, mais la réussite vient aussi de l'aide que nous amis nous ont fournie.

Cette aide est pour nous le meilleur des encouragements. Nous remercions d'avance tous ceux qui, ce mois-ci, viendront alimenter la souscription.

DEUXIEME LISTE

Le Hir, Bruz	10,00 F
L'Horset, Le Havre	5,00 F

Lagadec Joël, Rennes	10,00 F
Lagadec Monique, Rennes	10,00 F
Blévec Denis, Plonéour-Lanvern ..	85,00 F
Léon Erwan, Rennes	30,00 F
Marot Jean, Brest	5,00 F
Tranvouez, Ploudaniel	20,00 F
Le Touze, Moëlan-sur-Mer	5,00 F
Plouhinec Pierre, « Contre la publi- cité dans le journal »	5,00 F
Plouhinec Monique, « Contre la publi- cité dans le journal »	5,00 F
Arzur, Paris	5,00 F
Fichou, Guingamp	5,00 F
Adam, Paris	10,00 F

Total de la deuxième liste 210,00 F
Report de la liste précédente 200,00 F

Total 410,00 F

Les participations à la souscription doivent être adressées au « Peuple Breton » (C.C.P. 2 365-76 Rennes), en précisant au dos de l'envoi : Souscription. Merci.

A MORLAIX :

Première décentralisation, premier échec

La première et la seule décentralisation tentée à Morlaix, celle de la S.E.R.O.M., spécialisée dans l'emballage métallique, est en train de tourner à l'échec.

On vient d'annoncer 100 licenciements, alors que l'usine n'est installée que depuis quelques mois, ce qui ne manque pas de laisser perplexe quant aux motifs de la dite décentralisation :

Elle a été difficile ; la ville a « consenti de gros efforts ». On parle de 10 000 000 F que l'usine doit à la ville et qu'elle ne peut rembourser.

La S.E.R.O.M. est en dehors des trusts de l'emballage, dominés par Carnaux, et elle ne peut survivre qu'en appliquant des méthodes économiquement et socialement anormales, et qui ne sont praticables que dans une région d'économie anémiée.

● Salaires de 25 % inférieurs à ceux pratiqués dans la branche, et qui ont déjà été versés avec un mois de retard.

● Conditions de sécurité très douteuses, mais contre lesquelles on n'ose trop s'élever dans les milieux officiels, pour ne pas mettre plus en difficulté une affaire déjà vacillante.

● Utilisation des primes de décentralisation comme une bouffée d'oxygène qui permet tout espoir de survie.

L'opération qui faisait se rengorger de fierté le maire Le Duc et le député Lelong on a encore apparaitre son vrai visage : on se rend compte des ouvriers morlaisiens pour tenter le sauvetage désespéré d'un secteur marginal du capitalisme.

Déjà les fournisseurs de matière première, sous la pression des trusts, ne veulent plus livrer la S.E.R.O.M. que contre paiement-cash, ce que les restrictions de crédit rendent impossibles.

La loi du capitalisme, qui ne refoule plus vers la Bretagne que des industries moribondes, risquant chaque mois d'être rachetées, puis fermées, joue encore une fois en priorité contre les travailleurs bretons.

J. G.

SUD-AVIATION :

Le roi est mort, vive le roi !

Sud-Aviation est mort, mais les travailleurs n'applaudiront pas la S.N.I.A.S., cette nouvelle société née de Sud-Aviation, Nord-Aviation et de la S.E.R.E.B.

Société Nationale Industrielle Aéro-Spatiale, titre rutilant, mais pas pour les 40 000 employés qui y travaillent. Déjà, à la naissance, les travailleurs ont de quoi être inquiets :

— Sud-Aviation appartenait à 99,99 % à l'Etat. La S.N.I.A.S., elle, n'y appartiendra qu'à 66,66 % : un tiers d'actions offert aux capitalistes.

— Au C.C.E. (Comité central d'Etablissement), le P.D.G. Ziegler a annoncé le caractère spécifiquement aérospatial de la S.N.I.A.S. ; aussi la S.E.M.M., usine de caravanes, filiale de Sud-Aviation (Société Européenne de Matériel Mobile), étudiée, créée, développée, financée par l'usine Sud-Aviation de Saint-Nazaire, devient société indépendante, à capitaux privés. Les griffes du capitalisme se resserrent.

— Et que va devenir la branche étude et fabrication d'outillages automobiles, branche très importante, employant le quart du personnel dans l'usine Sud-Aviation de Saint-Nazaire (total 2 600 employés) ?

— Le départ en pré-retraite était à 63 ans pour Sud-Aviation. Pendant un an, après mai 68, les travailleurs sont passés à 60 ans. Depuis, les travailleurs luttent pour ce départ en retraite à 60 ans. A cette dernière réunion du C.C.E., le P.D.G. a aussi annoncé que, désormais, le départ « serait » à 65 ans, pour l'harmonisation avec l'ex-Nord-Aviation.

La S.N.I.A.S. n'a qu'un mois d'existence et, déjà, les travailleurs bretons des usines de Bouguenais et de Saint-Nazaire savent combien ils devront intensifier la lutte, combien ils devront se défendre avec de plus en plus de vigueur.

Y. C.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Pierre GUERROT & Fils

5, RUE MADAME DE SEVIGNE
QUIMPER — ERGUE-ARMEL

TERRASSEMENT
MAÇONNERIE
BETON ARME

CHARPENTE
MENUISERIE
Téléphone : 10-91

Entreprise
BARAZER Raymond
BATIMENT - COUVERTURE
PLONEVEZ-DU-FAOU

RESTAURANT "L'OASIS"

CHEZ BACHIR

16, rue Jean-Bart
RECOUVRANCE - BREST

Spécialités orientales et françaises
Ouvert toutes les nuits de 18 h à 6 h

GALV

RÉPOND COMME IL FAUT AU GAULLISTE CRESSARD

M. Jacques CRESSARD est député gaulliste d'Ille-et-Vilaine, membre de la majorité à l'Assemblée Nationale et « rapporteur des propositions de loi relatives aux langues et cultures régionales ». A ce titre, il a fait, du 27 au 29 janvier une « tournée d'information » en Bretagne...

M. Cressard est certainement un homme tolérant, puisqu'il s'est dit « disposé à entendre toutes les opinions », et c'est ainsi qu'il a adressé à GALV (Comité d'Action Progressiste pour la Langue Bretonne) une invitation à prendre part aux réunions de travail qu'il organisait à Morlaix, Brest, Quimper et Lorient, à la fin de janvier. GALV a fort heureusement refusé et, par tract diffusé aux réunions de M. Cressard, GALV s'explique : « Ne croyez-vous pas, M. Cressard, que votre attitude est un peu trop facile ? »

Cela fait cent ans que la bourgeoisie française n'affecte que mépris pour la langue et le peuple bretons.

Cela fait 20 ans que le gouvernement français se prévaut de la supercherie qu'est la loi Deixonne pour refuser réellement toute place effective à des cours de breton dans l'enseignement primaire et secondaire.

Cela fait douze ans que les gouvernements gaullistes successifs ne tiennent aucun compte des revendications de la population bretonne : ni des vœux constamment renouvelés (30 ou 40 fois) des Conseils généraux, ni des motions des lycéens et des étudiants, ni des 150.000 signatures recueillies en 1967 par la pétition populaire d'Emgleo Breiz, ni des déclarations des organisations syndicales enseignantes.

Depuis douze ans, tous les gouvernements gaullistes ont systématiquement refusé de laisser discuter à l'Assemblée Nationale une seule des 16 propositions de loi déposées pourtant par des députés de toutes tendances, y compris de la majorité.

Et, depuis douze ans, ils appliquent consciencieusement en Bretagne une politique réactionnaire dont on ne trouve l'équivalent que dans deux autres pays européens : la Grèce fasciste et l'Espagne franquiste.

Ne croyez-vous pas, M. Cressard, que vous vous donnez un trop beau rôle ?

Aujourd'hui, le pouvoir, avec votre complicité, accentue sa politique d'exploitation éhontée des classes populaires bretonnes : bas salaires, chômage, licenciements, désindustrialisation, émigration forcée des travailleurs, etc...

Aujourd'hui, avec votre soutien, le capitalisme et le gouvernement français, et le Marché Commun libéral condamnent la Bretagne à mort : rapports Vedel et Mansholt, choix du Havre (et non de Brest) comme super port pétrolier...

Aujourd'hui, le gouvernement, malgré (?) la présence en son sein de sept ministres « bretons » (dont M. Pleven), refuse obstinément de modifier en quoi que ce soit son attitude traditionnelle d'oppression du peuple breton : les **atermoiments** du Ministère de l'Education Nationale à l'égard d'une éventuelle transformation de l'épreuve de bre-

ton au baccalauréat, n'ont pas d'autre signification.

Aujourd'hui, avec votre appui, le gouvernement de MM. Pompidou, Chaban-Delmas et Debré, poursuit à l'égard du peuple breton une politique cohérente d'oppression culturelle et d'exploitation sociale.

Et vous voudriez, M. Cressard, que vos rencontres y changent quelque chose ? Que ce gouvernement autorise tout à coup l'enseignement du breton, au vu du simple rapport que vous aurez présenté à l'Assemblée Nationale ? Que seule votre bonne volonté de jeune député gaulliste suffise à modifier l'attitude d'un pouvoir qui n'a jamais accepté jusqu'à présent de discuter de ce problème à l'Assemblée Nationale ?

Pour notre part, militants de GALV, nous refusons de collaborer avec un tel pouvoir, qui ne fait rien pour les travailleurs bretons, et fait tout pour anéantir la Bretagne.

Nous ne nous faisons AUCUNE illusion. Ce ne sont pas quelques promesses faites quelques semaines avant les prochaines élections pour tranquilliser une opinion de plus en plus sensibilisée, qui nous satisferont. **Seule l'action organisée du peuple breton** lui permettra d'arracher la satisfaction de ses revendications culturelles minimales :

Enseignement du breton : 3 heures hebdomadaires facultatives de breton, partout organisées, dans tous les ordres d'enseignement ; **parité du breton** avec les autres langues vivantes dans l'enseignement et les examens ; étude de la civilisation de la Bretagne.

O.R.T.F. : Création d'émissions télévisées en langue bretonne (3 heures hebdomadaires) ; une heure de breton par jour à la radio ; création d'émissions culturelles et d'information bretonnes en français.

Quant à vos démarches, M. Cressard,

— ou bien votre conviction est ferme et, si le pouvoir s'obstine à refuser l'enseignement de notre langue, vous rejoignez sans tarder le combat des travailleurs de Bretagne,

— ou elle ne l'est pas, et ces démarches n'aboutiront à rien de positif, vous resterez complice du génocide culturel dont sont victimes les classes populaires bretonnes.

Travailleurs, ouvriers, paysans, marins, enseignants, étudiants, lycéens de Bretagne, rejoignez le combat de GALV ».

* * *

En cette année 1970, centième anniversaire de la première démarche humiliante pour implorer l'enseignement de notre langue nationale, l'attitude de GALV est la seule qui soit digne. Et il est dommage que d'autres groupes — dont Emgleo Breiz, pour ne pas le nommer — n'aient pas eu conscience de cela et soient allés jusqu'à servir d'intermédiaires entre M. Cressard, en mal de publicité personnelle, et les défenseurs du breton. Les gaullistes pourraient quand même faire leurs commissions tout seuls !

R. L.

LIBRAIRIE CELTIQUE

Envoi de catalogue sur demande
Livres anciens et modernes
Régionalisme
Achat de lots et bibliothèques
108 bis, rue de Rennes
PARIS (6^e)

FLOREAL

(Maison COUPA)

LE GUILVINEC - SAINT-GUENOLE

Flours naturelles - Mariages - Deuils
TRANSFLOR

LE CANCER DE LA MILITARISATION EN BRETAGNE



(Cliché « Le Peuple Breton »)

POBL VREIZ PARAIT CE MOIS

Dans le n° 56 du « Peuple Breton » (juillet 1968), nous répondions à la question : « Pourquoi y a-t-il si peu de breton dans les colonnes du P.B. » par notre volonté de ne pas abaisser la langue bretonne en lui réservant son coin dans l'édition en langue française.

Il fallait une édition en langue bretonne. « Pobl Vreiz » est le journal de l'Union Démocratique Bretonne. Il exprime en breton le combat pour le socialisme.

Pour ne pas rabaisser notre langue nationale, les articles en langue bretonne ne doivent pas être cantonnés aux sujets secondaires. C'est pourquoi « Pobl Vreiz » comprendra au début deux « papiers » très importants : l'éditorial et la chronique du « Problème breton de Brest à Nantes ».

Abonnés, lecteurs, beaucoup ont déjà manifesté leur intérêt à l'annonce de la décision dans le numéro du mois dernier.

Abonnez-vous dès maintenant. Pensez que le n° 1 de « Pobl Vreiz » sera dans quelques années, voire dans quelques mois, introuvable, comme le n° 1 du « Peuple Breton » l'est depuis longtemps déjà.

ATTENTION, la trésorerie de « Pobl Vreiz » est indépendante de celle du « Peuple Breton ».

FORMULAIRE D'ABONNEMENT A RETOURNER

(découpé ou recopié)

A « POBL VREIZ », BOITE POSTALE 713.35 RENNES

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ORDINAIRE 5 F *

DE SOUTIEN : A partir de 15 F *

CI-JOINT LE REGLEMENT PAR Chèque postal * Mandat-lettre *

Chèque bancaire *

(Rayer la mention inutile)

Les chèques doivent être libellés sous l'intitulé suivant :

POBL VREIZ, C.C.P. Rennes 2746-79

LE BIAFRA

Le Comité directeur de l'U.D.B. a examiné le problème du Biafra. L'U.D.B. avait essayé en son temps (n° septembre 1968) de donner une information aussi documentée et objective que possible sur ce problème complexe.

On se doit de tenir compte de l'aspect humanitaire, quelles que soient les différences d'appréciation sur la situation au Biafra et sur l'urgence des secours à apporter aux populations.

L'U.D.B. est très consciente du rôle qu'ont joué les intérêts pétroliers des grandes puissances qui firent du Nigéria l'objet de leur convoitise. L'U.D.B. est très consciente du rôle trouble joué par la France et de sa duplicité. La France a utilisé le masque de la défense du droit à l'autodétermination des peuples : seuls les intérêts des marchands d'armes et des sociétés pétrolières françaises étaient en jeu. Du Québec au Biafra, le régime gaulliste aime à présenter ce visage alors que quotidiennement les Basques, les Bretons sont payés pour savoir le cas que l'Etat bourgeois français fait de leurs revendications.

La responsabilité des chefs du Biafra peut être avancée : ces dirigeants ont sans doute dupé leur peuple, mais l'existence de ce peuple demeure. Il serait trop facile de se contenter du retour au « désordre établi » en pensant le problème résolu par le retour du Biafra dans l'Etat fédéral. Il ne saurait être question d'admettre comme justification à ce statut que la nécessité du maintien des découpages frontaliers hérités du colonialisme. Pour une victoire du socialisme à l'échelle de tous les peuples d'Afrique il semble difficile de se passer d'une remise en cause de ces frontières.

Impressions d'Irlande

Pays aux merveilleux paysages d'une variété inouïe, l'Irlande a la verdeur de l'Auvergne, les côtes découpées de la Scandinavie, et la végétation de la baie de Bantry est celle du Golfe du Morbihan. Le touriste épris de solitude est pleinement satisfait.

Le sentiment de liberté que l'on ressent s'allie merveilleusement aux paysages vides : pas de motards sur les routes, et les flics des villes sont bien décontractés ! J'ai vu en plein centre de Dublin, un embouteillage monstre sous les yeux indifférents du policeman examinant une crosse de hurling. Finalement, le crieur de journaux posa son paquet, et rétablit la circulation ! Et personne n'avait l'air de trouver cela drôle !

Les gens sont d'ailleurs affables et accueillants, comme on l'était, paraît-il chez nous avant la grande saignée de 1914.

S'il est vrai que l'Eglise censure livres et films au point de forcer à l'exil des Brendan, la masse du peuple ne ressent point cette contrainte, sensible aux seuls intellectuels. L'Ecole est ici indiscutée, et c'est sur d'autres points que les quelques hommes de gauche que j'ai pu voir, faisaient porter leurs critiques.

Et la langue, me direz-vous ? Tout le monde admet que 35 % des gens sont capables de converser et d'écrire en gaélique, mais très peu s'en servent. L'homme de la rue sera incontestablement fier de vous indiquer la prononciation des inscriptions bilingues, mais il ne trouvera un malin plaisir à converser en gaélique avec son voisin que vous savez, vous, parfaitement l'anglais.

C'est un fait qui doit nous servir de leçon que, malgré 40 ans d'enseignement officiel, et malgré le bilinguisme qui s'affiche partout, le gaélique n'est point devenu la langue de pensée du peuple.

Au point de vue école, le gouvernement fait certainement de louables efforts, et surtout dans les campagnes : les écoles neuves fleurissent, et l'on n'y tolérerait

pas les écoles-taudis de beaucoup de nos communes.

Les progressistes en éducation ne manqueraient pas de vous dire que le châtement corporel est toujours en vigueur, et certains magasins exposent avec indignation les lanières de cuir et autres chats à 9 queues. Comme tous les pays pauvres, l'Irlande mise aussi sur le tourisme. Les auberges de jeunesse sont nombreuses, et plus confortables qu'en Bretagne. Les bureaux de tourisme possèdent de charmantes hôtesse, souvent fort désœuvrées. Jusqu'à ces dernières années, l'anglais constituait les 2/3 du tourisme, l'autre 1/3 étant fourni par les Américains faisant retour au pays. Depuis 2 ans, Allemands et Français y viennent.

L'agriculture semble être l'enfant chéri du régime, et les fermes sont propres et bien tenues.

Cela n'empêche nullement l'abandon de la terre, surtout dans le Connémara, où les fermes abandonnées sont légion, malgré les subventions données à la culture de la tomate. Puisqu'on vend dans la tiède Bretagne des tomates hollandaises, et ceci en mai 69, pourquoi n'y vendrait-on pas des tomates du Connémara ?

Je viens de parler de l'émigration. Cette plaie des pays colonisés — Bretagne, Sicile, Occitanie — n'a nullement été endiguée par l'indépendance. Ce qui saute aux yeux, c'est le caractère colonial de la vie économique irlandaise : son agriculture exporte ses produits en Angleterre où ils sont fortement concurrencés par les produits hollandais et danois, issus d'une agriculture plus ancienne, plus scientifique, donc plus riche et plus rentable. Que pour une raison ou pour une autre, le marché anglais se ferme un jour, et c'est la ruine. Les trusts alimentaires anglais Lipton et Wolworth tiennent en main l'alimentation de la République Irlandaise, et leur influence ne semble nullement être contrebalancée par de puissantes coopératives. Les succursales d'« Elanto », aux 130 000 actionnaires, sont

partout présentes en Finlande, il en est de même de « Konsum » en Suède. « L'Union Coopérative Lorientaise » tient une place honorable en Bretagne-Sud. S'il est des coopératives importantes en Irlande, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles ne crèvent pas les yeux !

Pardessus élimés, souliers qui baillent, réchauds de camping au pétrole, vieux tacots conduits par des jeunes femmes, qui mendient en plein centre de Limerick, bateau Cork-Fishguard plein d'émigrants, contrairement à celui de Fishguard-Ross-lare, plein de riches touristes, un journal, « l'Irish Times », pendant d'« Ouest-France », les richesses de la mer inexploitées, ce pays « libre » me semble tout aussi colonisé que la Bretagne, et son niveau de vie lui est certainement inférieur.

C'est cet état de fait que dénonce « l'Irish Worker Party », fondé en 1948, par des dissidents du « Labour », des membres de l'I.R.A. et des communistes, dont le parti, fondé en 1933, fut dissout en 1938. Je ne sais quelle est maintenant l'audience de « l'Irish Worker », mais après 21 ans d'existence, il est loin, quand je l'ai connu, d'avoir le tonus de notre P.B.

Quand on lit « Mary de Cork » de Kessel, « Insurrection » de Flaherty, « La charrue et les étoiles » de O'Casey, quand on voit dans le moindre village, un monument aux morts, on se rend compte que ce pays a lutté durement et a payé cher sa liberté.

Sa liberté ? Elle me semble se manifester par des signes : une armée, un drapeau, ces signes si chers à l'Emsav traditionnel. (Voyez le changement : le bagad d'un régiment français présent à l'anniversaire de Saint-Aubin-du-Cormier !).

Elle me semble être semblable à celle du Panama ou du Guatemala, contrôlée par l'« United Fruit ».

Nous donnons un autre sens à l'émancipation de notre peuple.

Sten KIDNA

“ HOMMES LIGES DES TALUS EN TRANSES ”

J'appelle poète un écrivain chaleureux. Et quelle chaleur humaine se dégage de la poésie de Quéinnec ! Un rythme, une respiration sans faille, qui fait qu'on lit le livre, ouvert comme une fenêtre sur l'océan des eaux, des feuilles et des hommes, frais et chaud.

Guy CHAMBELLAND (Le Magazine Littéraire).

Ici nous sommes sur les hauteurs du verbe. Le jet torrentiel de l'émotion, de la crispation interne, de l'incendie, du sang, emporte tout sur son passage... Des mots émergent une plainte furieuse, une revendication de dignité, un cri d'amour, négation d'un présent mis en procès.

André LAUDE (Tribune Socialiste).

La Bretagne change et il saisit précisément l'instant de ce bouleversement... C'est une réinvention de la Bretagne.

J. GUYOMARD (Ouest-France).

Il nous parle des femmes, de la vie, de l'espoir, il nous offre une romance à jamais inépuisable, celle de la révolte. Et c'est le cri d'espérance qui jaillit enfin pour ce jeune poète breton, profondément révolutionnaire.

A. M.-M. (Le Monde Libertaire).

Je tiens à vous dire combien vos deux grands poèmes m'ont ému, et je salue leur fraternelle beauté.

Lettre de Georges-Emmanuel CLANCIER.

Rarement livre d'un inconnu m'a fait une si forte impression et j'ai du mal à m'expliquer... Jamais il ne démontre, il prouve ; jamais il ne disserte, il chante.

Gilles PLAZY (Combat).

La chair de la Bretagne est bien dans tout cela.

Luc BERIMONT (Diapason).

Poème profondément engagé dans notre présent et dans notre avenir, que l'on aurait trop facilement tendance à réduire à un slogan politique ou à un manifeste socialiste, s'il n'était aussi et surtout œuvre de mystique et de visionnaire.

M.-P. LE MAITRE et B. SICARD (L'Etudiant Breton).

Ce qui me semble justement exceptionnel chez Paol Quéinnec, c'est une langue qui s'est emparée de la métaphore surréaliste, avec des accents qui font souvent penser à Aimé Césaire, et qui lie dans le même temps cette modernité avec ce qu'il peut y avoir de plus profond dans la culture des peuples celtiques.

Paul-Louis ROSSI (Action Poétique).

A tous points de vue, la voix de Paol Quéinnec est réconfortante. Certes, une certaine emphase est décelable chez lui, mais ce ton est naturel au poète de combat, possédé par l'amour positif de sa patrie. Il faut s'en réjouir car cette flamme n'est pas exclusive et a valeur de passage vers l'universel.

Jean-Pierre FORGET (Revue Europe).

7,50 F

En librairie ou envoi franco sur simple versement de 7,50 F au C.C.P. de l'éditeur (ou par tout autre moyen de votre choix) : EDITIONS P.J. OSWALD, 16, rue des Capucins, 14 - HONFLEUR. C.C.P. Rouen 2.201 05 V.

EDITIONS PJO

Envoi du catalogue des Editions Pierre-Jean Oswald, sur simple demande

PEINTURE - VITRERIE
PAPIERS PEINTS
Décors - Revêtements
HENRI LE LANN
44, rue de l'Eglise, 44
BREST-RECOUVRANCE
Tél. 44-81-38

TOUTES MOQUETTES ET PLASTIQUES

J. MONTAGU
ASSURANCES
4, rue Turenne
LORIENT - Tél. 64.37.08

LA CHAUMIERE
Nozh Club war an aod
29 - S. — SAINTE-MARINE

Selected by the B.B.C.

COTES-DU-NORD

— La misère de l'équipement et du personnel scolaires.

● Au C.E.G. de Maël-Carhaix, les internes sont logés dans des conditions lamentables. Il n'existe pour 99 internes qu'un dortoir de 40 places. Pour loger les internes en excédent, on a réquisitionné l'infirmerie, la salle d'isolement et des débarras ! Les salles de classe sont tout aussi précaires. Elles sont insuffisantes en nombre, ce qui empêche les doubléments indispensables pour certaines matières, tandis que quatre d'entre elles sont dans une baraque en bois dont tout un côté s'écroule périodiquement et qu'on ne peut plus chauffer. Et pas de locaux pour l'installation d'un foyer socio-éducatif.

Le Conseil d'administration réclame le remplacement immédiat de la baraque par quatre classes neuves, la construction d'un local permettant d'aménager une salle de professeurs et un foyer, et l'édification d'un dortoir de 50 places.

● A Paimpol, grève scolaire de huit jours. Le groupe scolaire du Champ de Foire est construit sur un terrain de sports désaffecté qui est un véritable marécage. En effet, le terrain étant situé au-dessous du niveau de la mer, il arrive qu'il soit, en période de vives eaux, envahi par la mer, obligeant les enfants à patauger dans l'eau.

Les classes sont des baraques provisoires qui furent montées à Lorient en 1945 et remontées en 1957 sur le Champ de Foire de Paimpol. Le démontage et le remontage ne les améliorèrent pas, tandis que maintenant c'est l'eau de mer qui les sape. 250 élèves sont reçus dans ces baraques toujours provisoires 25 ans après leur construction.

Après de nombreuses démarches restées sans réponse, les parents décidaient d'observer, à partir du 13 janvier, une grève de huit jours : le mouvement a été suivi à 98 %, à la suite de quoi quelques promesses ont été faites par les pouvoirs publics.

..

— Saint-Brieuc.

● Aux établissements Chaffoteaux, du 20 au 25 janvier, divers débrayages ont eu lieu. Les travailleurs estimaient que l'augmentation de salaires annoncée par la direction était insuffisante (3 % au 1^{er} janvier et 2 % au 1^{er} juillet).

FINISTERE

— Grève à la Manufacture brestoise pour le droit syndical. Les ouvrières de la Manufacture brestoise ont cessé le travail le jeudi 29 janvier, pour protester contre le licenciement d'une candidate déléguée et le refus de la direction de procéder aux élections du personnel.

La candidate déléguée avait été licenciée le 19 janvier. Après une réunion à l'Inspection du Travail, elle devait être réintégrée et les élections avoir lieu le 27. Ces engagements n'ont pas été tenus. La direction semblait avoir peur de la mise en place des déléguées, car les conditions de rémunération, de travail et d'hygiène laissent beaucoup à désirer.

La grève a porté ses fruits, puisque le 30 janvier les élections des déléguées pouvaient enfin se dérouler.

..

— Landerneau : Edouard Leclerc en guerre ouverte (une fois de plus) contre le droit syndical. La C.F.D.T. a été amenée à déposer auprès de l'Inspection du Travail une plainte contre la direction de la Société « Landerneau-Distribution » (Centre Leclerc). Le procureur de la République a été également saisi des problèmes auxquels se trouve actuellement affronté le personnel de « Landerneau-Distribution ». La liberté et le droit syndical ne sont pas respectés. Des entraves ont été apportées par la direction à la libre désignation des délégués du personnel. Il n'est pas admissible qu'un employeur use de moyens de pression et de chantage pour s'opposer à l'organisation syndicale dans son entreprise, fut-ce M. Edouard Leclerc.

..

— Les Jeunes Agriculteurs du Finistère manifestent à Briec. Une cinquantaine de jeunes

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

Finalment un accord est intervenu selon lequel le personnel « ouvriers et employés » bénéficiera d'une augmentation immédiate de 5 % et avec un rappel au 1^{er} janvier.

● Aux établissements Le Cocq (près de 100 ouvriers), les arrêts de travail ont conduit à l'accord suivant :

- rattrapage de 0,11 à 0,23 pour les catégories les plus basses ;
- rattrapage de 4 % avec rappel au 1^{er} janvier pour l'ensemble du personnel ;
- engagement patronal de revoir les salaires en juin.

● Au Joint Français, la lutte continue. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont demandé au personnel d'observer deux arrêts de travail le 21 janvier. En effet, la direction refuse de discuter les revendications qui portent sur :

- le rattrapage des salaires par rapport au coût de la vie ;
- la révision des conventions collectives ;
- la réduction de la durée du travail ;
- la parité des salaires avec ceux de Bezons.

..

— Difficultés financières et licenciements à l'usine Valrance de Dinan. Cette usine de confection et de prêt à porter qui emploie une main-d'œuvre essentiellement féminine (145 employées) connaît de graves difficultés de trésorerie depuis la mi-décembre, bien que le carnet de commandes fut, afferme-t-on, bien rempli. Le 19 décembre, la Direction avertissait le Comité d'entreprise que l'usine était en perte de 42 millions d'anciens francs.

Les salaires de décembre n'ont pas été distribués ; 90 ouvrières sur 145 recevaient un acompte de 100 F le 24 décembre, tandis qu'un autre acompte était distribué le 8 janvier. Dans la semaine du 6 au 10 janvier, une partie des ouvrières n'effectuait qu'une journée et demie de travail et l'ensemble du personnel recevait, le 7 janvier une lettre de licenciement.

Grâce à des prêts bancaires, la fermeture n'a pas eu lieu. Néanmoins, les 25 employées comptant moins de six mois de présence dans l'entreprise seront licenciées.

agriculteurs ont manifesté le 20 janvier à Briec au cours d'une vente aux enchères d'une exploitation agricole de 16 hectares. Un tract distribué à l'issue de la vente expliquait la position des jeunes agriculteurs qui critiquent le système de la vente aux enchères et estiment que la terre doit être un outil de travail et non un moyen de spéculation.

..

— A Quimper, le combat du personnel des « Nouvelles Galeries » se poursuit (voir



PRESENCE DE L'U.D.B. AUX « NOUVELLES GALERIES » DE QUIMPER

notre article du n° 75, 10 janvier - 10 février). C'est ainsi que les employés de ce magasin ont fait, dans l'après-midi du

jeudi 8 janvier, une manifestation-surprise, se rendant en cortège, au cri de « du travail pour tous », jusqu'à la mairie où le maire dut les recevoir dans la salle du Conseil municipal.

A l'occasion du passage à Quimper du propriétaire des « Galeries », les employés débrayèrent de nouveau et manifestèrent à la gare. Puis les travailleurs imposèrent aux directions syndicales une prolongation de l'arrêt de travail.

Le 14 janvier, une délégation du personnel s'est présentée à la préfecture dans la salle où se tenait une séance du Conseil général. Alors que les conseillers généraux débattaient du canal de Nantes à Brest, deux affiches furent déployées qui dénonçaient

ILLE-ET-VILAINE

— Aux établissements Citroën, à Rennes, la lutte anti-syndicale continue. A la mi-janvier, les délégués C.G.T. de l'usine de la Janais affichaient sur les panneaux de leur syndicat un tableau comparant les résultats obtenus par l'accord réalisé chez Berliet avec ce qui existe chez Citroën. Le lendemain tout avait été arraché. Les délégués réaffichèrent de nouveau après avoir protesté. Le jour suivant, le panneau était vide. Ce n'est évidemment pas la première fois que le fait se produit : en juillet 1969, la C.G.T. avait porté plainte pour des faits analogues.

Citroën ne renonce à aucun moyen dans sa lutte anti-syndicale : licenciements, menaces, violence, chantage, mutations, chasse à l'information syndicale (de la distribution des tracts aux affiches sur les panneaux). Les condamnations devant les tribunaux n'y feront rien : la justice est ce qu'elle est, légère pour les capitalistes, lourde pour les ouvriers et les paysans. Pendant ce temps, Citroën ne doit pas ménager son aide à SON syndicat maison, la C.F.T. L'encadrement de ce syndicat doit d'ailleurs se confondre avec le service d'ordre de la maison, qui, lui-même, se confond avec le service d'ordre rennais de l'U.D.R. (S.A.C.).

..

— Après l'affaire de Betton, un nouvel exemple

LOIRE-ATLANTIQUE

— Saint-Nazaire.

● 5 jours de grève totale pour 2,5 % d'augmentation de salaire à l'entreprise Baudet. Cette entreprise travaille en grande partie à l'aménagement des caravanes de la S.E.M.M., filiale de l'ex-Sud-Aviation.

C'est peu, 2,5 %. Bien sûr, le patronat n'en a pas accordé plus. Mais la lutte continue, le mécontentement se fait de plus en plus sentir, les travailleurs n'abandonneront pas le combat.

Un encouragement : l'aide de 368 400 anciens francs collectés pour les grévistes de l'entreprise Baudet.

MOR-BIHAN

— A Gourin, des paysans manifestent contre la vente d'une ferme. La ferme de « Beuze » en Le Saint (35 hectares environ) a été vendue récemment à un Parisien qui a des attaches familiales dans le canton. Trois petits exploitants, désireux d'agrandir leurs terres, étaient d'accord pour acquérir la ferme en co-proprieté.

Le 11 janvier, 200 paysans réunis signaient une pétition pour demander à la S.B.A.F.E.R. d'exercer son droit de préemption en faveur des trois cultivateurs.

Cette affaire est à rapprocher de celle qui souleva les passions le 14 octobre 1966, lors de la vente de la ferme de Golès à un non-exploitant, 300 ruraux ayant, ce jour-là, investi une étude à Gourin.

..

— La pénible condition des ouvriers agricoles. Un certain nombre d'ouvriers agricoles du Mor-Bihan, réunis vers la mi-janvier, ont

la misérable situation de l'emploi, tant aux « Nouvelles Galeries » que dans tout le Finistère-Sud.

..

— Atteinte au droit syndical à l'« Union laitière bretonne » de Carhaix. Le 13 décembre 1969, sous des prétextes fallacieux, la direction de cette coopérative décidait de suspendre de ses fonctions — jusqu'à révision de son dossier — le délégué syndical C.G.T.

Alors que la loi oblige l'employeur à faire une demande de licenciement aux services compétents dans les 48 heures, ce n'est que le 24 décembre qu'elle fut effectuée auprès de l'inspecteur des Lois sociales en Agriculture.

Immédiatement la C.G.T. réagissait par la mise en place d'un Comité de défense avec manifestations et délégations à la préfecture. Après enquête de l'inspecteur des Lois sociales en Agriculture, la direction de la Coopérative a été obligée de réintégrer le délégué C.G.T.

du « capitalisme sauvage ». Il s'agit aussi d'une entreprise travaillant pour la S.N.C.F., l'entreprise Dehé et C^{ie}, spécialisée dans la pose des voies ferrées. L'agence de Rennes employait 25 ouvriers. Elle vient d'annoncer le licenciement de 13 ouvriers pour la fin du mois de janvier ; 3 avaient été licenciés en décembre et 9 autres travailleurs étrangers ont « regagné leur pays », forme de licenciement peu coûteuse.

La raison invoquée : les restrictions budgétaires. Beaucoup de ces ouvriers sont âgés et trouveront difficilement à se replacer. Faire le rapprochement avec l'optimisme de Chaban-Delmas serait indécent.

..

— Le démantèlement des services publics.

Dans une conférence de presse organisée à Rennes le 24 janvier, l'Union Régionale C.F.D.T. de Bretagne (quatre départements) expliquait la campagne que mène actuellement le patronat et le gouvernement unis pour discréditer les services publics. La politique du gouvernement nous achemine vers une civilisation calquée sur le modèle américain où il n'y aura aucune pitié pour les faibles, les pauvres, les régions sous-développées. Un choix politique, dont le seul critère est le profit maximum, a été fait par le pouvoir qui veut obtenir le retour au secteur privé de quelques grands services publics.

● Reclassement des chômeurs de la S.F.C.M.M., enfin, après deux mois et demi de chômage. Une partie a été reclassée à « Fer et Métaux » de Saint-Nazaire, et une autre à la S.E.M.M. (fabrique de caravanes à Trignac).

Par ailleurs, la répression patronale de la S.F.C.M.M. continue. Le 24 janvier, trois délégués du personnel sont remis en chômage pour une période indéterminée. A l'appel de la section C.G.T., les travailleurs débrayèrent pour protester contre ces atteintes au droit syndical. La poursuite de l'action a été envisagée.

fait le point sur leur situation. C'est ainsi que dans de nombreux cas :

- le salaire minimum légal garanti n'est pas versé ;
- les avantages en nature (logement, nourriture) ne sont pas correctement évalués et servent souvent de prétexte à une réduction abusive du salaire ;
- la durée légale du travail n'est pas respectée et les heures supplémentaires ne sont pas payées.

D'autre part, la plupart des ouvriers agricoles ne prennent aucun congé et ne perçoivent à ce titre aucune indemnité légale.

Imprimerie Commerciale. Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard
Publication inscrite à la C.P.A.P. n° 41.387
Tirage : 5 000 ex. — Dépôt légal 1^{er} trimestre